

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
<b>1. BILAN TERRITORIAL ET SECTORIEL .....</b>	<b>2</b>
1.1. Des conditions naturelles favorables.....	2
1.2. Une organisation territoriale mitigée .....	2
1.3. Des secteurs économiques atoniques .....	4
<b>2. PROBLEMATIQUES, STRATEGIE ET SCENARIOS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT.....</b>	<b>7</b>
2.1. Les problématiques territoriales.....	7
2.2. Les problématiques sectorielles .....	9
2.3. Stratégie et scénarios d'aménagement et de développement .....	11
<b>3. STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT ET IMPLICATIONS SECTORIELLES .....</b>	<b>18</b>
3.1. Développement des secteurs économiques .....	18
3.2. Restructuration de l'espace et développement urbain .....	26
3.3. Renforcement des équipements publics et des services socio-collectifs .....	28
3.4. Gestion des ressources naturelles et opérations écologiques préventives.....	28
<b>4. LE PLAN-PROGRAMME.....</b>	<b>30</b>
Composante I. DYNAMISATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE .....	32
1.1. Agriculture et pêche .....	32
1.2. Industrie et énergie.....	35
1.3. Tourisme.....	37
1.4. Activités de commerce .....	39
Composante II. STRUCTURATION URBAINE ET RURALE .....	40
2.1. Système urbain proposé .....	40
2.2. Modernisation du réseau routier et ferroviaire .....	42
2.3. Développement du transport.....	45
Composante III. DEVELOPPEMENT DES SERVICES SOCIOCOLLECTIFS .....	46
3.1. Enseignement et formation professionnelle .....	46
3.2. Santé de base .....	47
3.3. Eau potable et électricité .....	48
3.4. Poste et télécommunication .....	49
3.5. Sport et culture et affaires de la famille .....	50
Composante IV. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT .....	51
4.1. Environnement naturel.....	51
4.2. Environnement urbain et d'activités économiques.....	53

## INTRODUCTION

Le présent document constitue le résumé du rapport de la deuxième phase du SDAD du gouvernorat du Kef. Il s'attèle à proposer la stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat compte tenu des potentialités et des contraintes de la région, mais aussi en tenant compte des remarques, émises par la région et le central, afférentes au rapport de la première phase. Ce document « résumé » présente un rappel du bilan de la situation actuelle, et se termine par donner le plan-programme.

A rappeler que le gouvernorat du Kef est situé dans la région du Haut Tell et est bordé par le gouvernorat de Jendouba au Nord, le gouvernorat de Siliana à l'Est, le gouvernorat de Kasserine au Sud et les frontières tuniso-algérienne à l'Ouest sur environ 100 Km. Il est distant de 165 km de Tunis, 201 km de l'aéroport international de Tabarka et 95 km de l'Algérie. La superficie du gouvernorat est de 5081 km<sup>2</sup> soit 23% de la superficie de la région du Nord-Ouest et 3,1% de la superficie totale du pays.

### ***1. BILAN TERRITORIAL ET SECTORIEL***

#### **1.1. Des conditions naturelles favorables**

Le gouvernorat du Kef fait partie de l'unité géographique des hautes steppes dont la morphologie est caractérisée par la succession de trois chaînes montagneuses de direction sud-ouest/nord-est. Au Nord, il y'a les reliefs de Ouergha et du Kef, au centre, les montagnes du Haoudh et Msouj, et au sud on trouve les montagnes du Dhaher tunisien culminant à plus de 1000 m d'altitude. Entre ces montagnes, s'étendent les plaines du Kef, Zouarine, Kalaât Khasba, Abida, ...

Le climat est de type sub-humide au Nord et semi-aride au Sud du gouvernorat. Sa position lointaine et élevée par rapport au niveau de la mer est à l'origine de la tombée de gelée où les températures hivernales sont très basses. La pluviométrie est caractérisée par un régime aléatoire et torrentiel favorisant l'érosion du sol ; la moyenne pluviométrique annuelle varie de 450 mm au Nord et 350 mm au Sud.

Le gouvernorat est caractérisé par des sols dominés par la pédogenèse à texture fine. Ils sont des sols riches, en calcaire, plus ou moins riches en matière organique et moyennement profonds pouvant constituer des réservoirs importants pour l'eau.

Le système forestier du gouvernorat du Kef présente un potentiel écotourisme important. Les ressources naturelles de la région (eaux, sols, forêts) sont importantes sauf que les facteurs érosifs sont très actifs dans plusieurs zones. La pression humaine (opérations culturales, défrichement, pacage, etc.) aggrave la vulnérabilité de ces ressources.

#### **1.2. Une organisation territoriale mitigée**

**Les caractéristiques sociodémographiques :** Le gouvernorat du Kef abrite une population totale de 243 156 habitants (RGPH 2014) soit 21% de la population du Nord-ouest et 2,2% de la population du pays. Par rapport à 2004, le nombre des habitants a connu une régression avec un taux de -0,62% durant la dernière décennie (2004-2014) confirmant ainsi la tendance de dépeuplement de -0,51% enregistrée durant la décennie qui précède (1994-2004), et ce après une progression de 1,03% enregistrée durant 1984-1994.

La faiblesse du rythme de croissance démographique dans le gouvernorat du Kef est imputée à la persistance de la migration vers le Grand Tunis et le sahel en quête d'emploi et d'un cadre de vie meilleur. Le solde migratoire net enregistré a passé de -12195 personnes durant 1999-2004 à -7898 personnes durant 2011-2014, ce qui représente 22% du solde migratoire net, négatif d'ailleurs, de la région du Nord-ouest.

**Résumé.**

Selon le RGPH de 2014, la population active dénombre 83791 personnes correspondant à un taux d'activité global de 44,0% contre 48% à l'échelle du Nord-ouest et 46,6% à l'échelle nationale. Le taux de chômage est parmi les plus élevés dans le pays avec 19,1% contre 14,8% à l'échelle nationale.

**L'hierarchie urbaine :** Bien qu'elle est atonique, la structure urbaine du gouvernorat du Kef est considérée comme relativement bien hiérarchisée dans laquelle la plus grande ville, celle du Kef chef-lieu de gouvernorat, est 2,5 fois plus élevée que la seconde ville (coefficient de Jefferson) qu'est la ville de Tajerouine. Cette dernière, à son tour, n'est que de 1,3 fois plus élevée que la troisième ville, celle de Dahmani, etc, ce qui confère à l'armature urbaine une certaine hiérarchisation régulière exempte de tout phénomène de primatie ou un déséquilibre flagrant entre la ville et sa seconde.

Les principaux enjeux de l'armature urbaine kefoise se résument dans ce qui suit :

- Faiblesse du taux d'urbanisation qui ne dépasse pas 50%, aggravée par les fuites migratoires qui ont touché aussi bien le milieu urbain que rural. Couplé à une dispersion des habitants en milieu rural, la faiblesse de l'urbanisation contrarie tout effort d'amélioration des infrastructures et des services collectifs.
- Faiblesse de la taille des villes considérée comme un facteur entravant la propulsion d'une dynamique urbaine du fait qu'il n'incite pas l'attraction des entreprises surtout celles à haute valeur ajoutée et capables de créer un effet d'entraînement.
- Asthénie de la dynamique économique aggravée par la fermeture de nombreuses mines qui constituaient le cœur battant de la vie économique de ces villes (Djérissa, Kalaât Snène, Kalaât Khasba, ...).

**Les caractéristiques fonctionnelles :** Les caractéristiques fonctionnelles des villes du gouvernorat du Kef sont résumées dans le tableau suivant :

- Le Kef : Chef lieu de gouvernorat, c'est un centre urbain administratif avec une tendance modérée à l'industrialisation : La ville abrite environ 45% des unités industrielles, soit 20 industries, dont 13 unités ont été créées après l'année 2000
- Tajerouine : Deuxième centre urbain de point de vue démographique après le Kef, il a une vocation industrielle dominante : 8 industries dans le secteur des IMCCV.
- Dahmani : C'est une ville agricole par excellence à potentiel agroalimentaire.
- Sers : Ville dynamique animée par une activité agricole hautement intensive à potentiel agroalimentaire. Elle se développe sur des terres les plus fertiles dans le gouvernorat (périmètres irrigués), et qui a suscité l'émergence de 4 unités industrielles agroalimentaires.
- Djérissa : C'est une vieille ville minière de création coloniale, où on avait exploité des gisements de minéraux (fer, plomb, etc.). Elle essouffle depuis des décennies dans un contexte de crise du secteur minier.
- Kalaât Snène : Ville à économie mixte (agricole, commerciale frontalière, et point de transit touristique vers la table de Jugurtha.
- Sakiet Sidi Youssef : Ville à économie essoufflée, elle a un potentiel de développement frontalier.
- El Ksour : Ville agricole mais tend vers une légère industrialisation : 6 unités industrielles : 3 IMCCV, 2 IAA et 1 IME, et dont 3 industries sont extraverties. Elle bénéficie du gisement de phosphate Sra Ourtène dont elle peut en profiter.
- Nebeur : Petite ville qui a un potentiel écotouristique
- Kalaât Khasba : Ville pénalisée par la crise issue de la fermeture de la mine de phosphate et par la faiblesse du potentiel économique de substitution. C'est une ville à agriculture extensive.
- Touiref : Implantée en plein domaine forestier, cette petite ville jouit de paysages pittoresques qui lui attribuent un potentiel écotouristique en rapport avec la zone de Nebeur-Mellègue.
- Menzel Salem : Petit centre de base et ancien village minier transformé en petit centre d'industrie textile.

### 1.3. Des secteurs économiques atoniques

#### *L'agriculture*

\* **Les structures productives émietées :** Le secteur agricole souffre au niveau de ses structures productives avec un phénomène de morcellement et d'éparpillement de la propriété agricole et de la faiblesse de la taille des exploitations agricoles à cause de l'héritage et le refus du travail agricole surtout par les jeunes. Nonobstant la prépondérance des ressources en eaux, la superficie irriguée est encore faible et n'a pas dépassé 16100 ha en 2015 dont 5555 ha des PPI et 10515 des PI privés, contre 11500 ha en 2001 dont 2130 ha des PPI et 9370 des PI privés. En outre, le secteur irrigué souffre de la faiblesse de l'intensification surtout avec une tendance à la recrudescence du taux d'intensification dont le niveau général<sup>1</sup> a passé de 86,6% en 2001 à 70% en 2015. Parmi les principales contraintes du secteur irrigué, on cite :

- les problèmes techniques touchant le réseau d'irrigation à cause de sa vétusté,
- l'endettement élevé des exploitants et le morcellement foncier,
- faiblesse des circuits d'approvisionnement et d'écoulement,
- refus de jeune du travail agricole dans un contexte de vieillissement des exploitants propriétaires.

\* **La production agricole :** Le gouvernorat du Kef a gardé des productions moyennes normales dans un contexte climatique marqué par de fortes variabilités et de succession d'années de sécheresse. Pour illustrer l'impact des conditions climatiques et surtout les pluies sur les niveaux de production, les données statistiques montrent que la moyenne de la production de céréales durant les cinq dernières années a atteint 271,3 mille T contre 189,9 mille T en 2015 c'est-à-dire 70%. De son côté, la production moyenne de lait durant les cinq dernières années a atteint 23 mille T contre 17,5 mille T en 2015, soit 75%.

Par ailleurs, des indicateurs de production, comme le rendement moyen, reflètent le niveau d'efficacité du secteur et la nature des contraintes qu'il affronte. C'est ainsi que les rendements moyens des activités végétales et animales ont enregistré des disparités énormes que ce soit au niveau quantitatif ou à l'échelle spatiale entre les délégations. En effet :

- Le rendement moyen des oliviers oscille en fonction des conditions climatiques : 0,19 T/ha en 2001 à 9T/ha en 2015. Les délégations du Nord sont les plus performantes.
- Le rendement moyen des arbres fruitiers s'est amélioré avec la progression des superficies productives en passant de 0,12 T/ha en 2001 à 1,23 T/ha en 2015. Les rendements par délégations sont proches, hormis Tджерouine enregistrant un rendement faible.
- Les grandes cultures, notamment les céréales et les légumineuses, ont enregistré des rendements très fluctuants en fonction des apports pluviométriques.
- En ce qui concerne les légumes produites essentiellement dans les périmètres irrigués, les rendements moyens ont passé d'une moyenne de 6 T/ha en 2001 à 34 T/ha en 2015. Les délégations les plus performantes sont celles du Sud et de l'Est du gouvernorat.

En matière de production animale, il y'a lieu de signaler les constats suivants :

- Le secteur de l'élevage connaît une amélioration relative traduite au niveau des rendements moyens qui tendent à progresser. L'élevage est connu par sa mobilité spatiale surtout les ovins qui font l'objet d'une dynamique commerciale et d'échange frontalier. Les facteurs climatiques et l'état des parcours impactent énormément les

---

<sup>1</sup> Le niveau général d'intensification est le rapport de la superficie irriguée totale cultivée (y compris la rotation) par la superficie irriguée exploitée.

**Résumé.**

effectifs des troupeaux qui augmentent en années pluvieuses et diminuent en années de sécheresse.

- Nonobstant la réduction des troupeaux des bovins entre 2001 et 2015, dans un contexte de hausse de la demande en viandes et en lait sur le marché, le rendement moyen en lait a connu une augmentation de 1,2 T/VL à 1,8 T/VL<sup>2</sup> durant cette période qui semble due à la progression, si bien que lente, de l'effectif des vaches de race pure.
- Le secteur laitier souffre d'une faible capacité de collecte qui ne dépasse pas 35% et un taux d'usinage de 32% , et ce à cause du coût excessif supporté par les collecteurs en l'absence d'unités de transformation, la faiblesse des pistes agricoles et l'éparpillement des éleveurs.
- La régression significative du secteur avicole de 117,5 mille poules en 2001 à 23 mille poules en 2015, reflète l'effet des conditions climatiques (siroccos en été et des faibles températures en hiver) dont l'atténuation ne peut se faire que par des coûts *a priori* non supportables par les éleveurs.

***Le secteur minier***

La région du Kef a constitué toujours et depuis l'antiquité une véritable « mine » pour de nombreuses substances utiles dont le pic d'exploitation a été atteint lors de l'occupation française. Le potentiel d'exploitation est encore important surtout dans les mines et les carrières nouvellement découvertes, si bien que les opportunités d'exploitation sont en régression à cause de la tendance à l'épuisement des réserves.

Le gouvernorat englobe actuellement plusieurs sites potentiels des produits miniers selon les données de l'ONM, à savoir 79 sites dont 53 ont été étudiés à un niveau préliminaire (identification).

Les opportunités concernent l'exploitation du phosphate de Sra Ouertène, le ciment, le marbre, et les matériaux de construction comme l'argile pour la production des briques, le sable siliceux,... Et étant donné que c'est un secteur à haute valeur ajoutée et à haut potentiel d'entraînement économique, outre qu'il est directement géré par l'Etat, le secteur phosphatique aura à accomplir un rôle stratégique dans le développement du gouvernorat surtout avec l'échec de toutes les approches antérieures de développement préconisées et fondées sur l'initiative privée dans un contexte spatial répulsif et dépourvu d'un milieu d'affaires et de traditions d'entrepreneuriat.

***L'industrie***

Avec 51 entreprises de 10 emplois et plus, le secteur industriel dans le gouvernorat demeure faible et souffre de nombreuses contraintes dont les plus importantes ont trait à :

- la faiblesse de la structure des entreprises elles mêmes où la taille moyenne ne dépasse pas 22 personnes/entreprise en dehors des 9 industries dont la taille dépasse 100 emploi/entreprise. C'est une taille qui reflète en fait l'incapacité de l'entreprise à rayonner grâce à la capitalisation, l'extension et le positionnement sur les marchés extérieurs dans un contexte de modestie du marché intérieur.
- la faiblesse de l'infrastructure telles que des voies de communication qui ont aggravé l'enclavement de la région, le manque des zones industrielles modernes connectées aux réseaux de communication à haut débit, et dont on ne

---

<sup>2</sup> Vache laitière.

**Résumé.**

trouve qu'une seule zone dans la ville du Kef couvrant 35,4 ha, après presque un demi siècle d'indépendance, deux autres zones sont en cours d'aménagement sur 120 ha et d'autres zones sont projetées à Sers, à Sakiet Sidi Youssef, à Nebeur et à Djérissa.

- Absence d'un environnement d'affaires de nature à motiver l'implantation des entreprises solides, efficaces et innovantes et qui peuvent développer des stratégies d'alliance voire d'intégration en vue d'assurer des économies d'échelle.

A signaler que le nombre des entreprises industrielles en 2010 a été de 60 unités, soit la disparition de 9 entreprises, ce qui reflète la dégradation de l'environnement économique industriel dans le pays en général et dans la région du Kef en l'occurrence.

***Le tourisme***

Nonobstant ses potentialités touristiques et l'histoire riche du gouvernorat du Kef, le secteur touristique demeure faible à la marge des circuits touristiques qui se développent dans la région et surtout dans la région des Khmir (Tabarka-Aïn Draham). Les principaux problèmes du tourisme dans le gouvernorat sont :

- La faiblesse de la capacité d'accueil qui fait du gouvernorat une destination de transit et tourisme de passage ; la capacité d'hébergement existante (350 lits) n'encourage pas les tours opérateurs mondiaux dominant les canaux de tourisme d'opter vers le Kef comme destination ; le même problème entrave aussi le tourisme dans le pôle de Tabarka-Aïn Draham censé rayonner sur le tourisme de toute la région du Nord-Ouest.
- Quasi absence d'un circuit touristique « thématique » qui relie tous les sites touristiques non pas seulement dans la ville du Kef (médiina) mais à l'échelle de toute la région du Nord-Ouest et du Centre-Ouest (Kasserine) : sites historiques, archéologiques, géologiques, artisanat, écologiques, ...
- Non mise en valeur de plusieurs sites archéologiques pour être connectés au circuit touristique « thématique » et personnalisé.
- Le non développement du tourisme sanitaire malgré l'existence de deux sources thermales à Hammam Bezez et Hammam Mellègue.

***Les autres services***

Les autres services sont constitués par des activités généralement connexes aux secteurs moteurs, à savoir les banques, les assurances, le commerce,... Ces activités évoluent proportionnellement au dynamisme économique créé par ces secteurs moteurs (agriculture et industrie).

Par ailleurs, vu la localisation frontalière du gouvernorat, un commerce d'échange frontalier a été instauré depuis l'antiquité mettant en jeu des facteurs sociopolitiques (lutte commune contre le colon, liens de mariage,...) et qui se développe aujourd'hui dans un cadre formel et informel :

- Dans le cadre du commerce formel, le gouvernorat exporte sur le marché algérien, surtout à partir du bassin industriel de Tajerouine-Djérissa, des produits miniers dont le plus indiqué est le ciment, et importe de la bentonite utilisé dans la fabrication du ciment.
- Pour le commerce informel (contrebande), elle concerne plusieurs produits comme les combustibles, l'habillement, l'électroménager, etc. Ce commerce est non évalué statistiquement et porte préjudice à l'économie régionale et nationale.

**Résumé.*****L'infrastructure et les équipements***

En dépit de l'évolution des indicateurs d'infrastructure et d'équipement enregistrée à l'échelle nationale et du Nord-Ouest, le gouvernorat du Kef connaît encore de grandes fractures :

- Le gouvernorat est demeuré enclavé par rapport aux axes dynamiques surtout l'axe Tunis-Béja-Jendouba (RN6) qui capte 11600 véhicules/j, alors que l'axe le plus important dans le gouvernorat (RN5) capte moins de 5000 véhicules/j. Cet enclavement va s'aggraver encore après la réalisation de l'autoroute maghrébine entre Boussalem et l'Algérie, ce qui pose l'idée de relier le gouvernorat à l'autoroute maghrébine via une route rapide.
- La voie ferroviaire revêt une importance capitale dans le futur surtout avec l'entrée prévisible des mines phosphatiques en exploitation. Elle jouera un rôle indéniable dans le transport aussi bien des voyageurs que des marchandises. Mais pour le moment, cette voie est soumise à des contraintes ayant trait à la médiocrité de quelques tronçons de l'itinéraire et la faiblesse de la largeur qui limite tout effort visant le rehaussement de la capacité des wagons et des citernes.

En ce qui concerne le reste des services socio-collectifs, des insuffisances sont enregistrées ainsi :

- Insuffisance dans le secteur de la santé (pas d'hôpital local à Kalaât Snène, manque de cadres et d'équipements médicaux dans tous les hôpitaux du gouvernorat, manque des médecins spécialisés...). Les écarts dans le service santé sont aggravés en milieu rural à cause de la dispersion des habitants et la défaillance de liaisons efficaces entre les groupements ruraux.
- Le même problème est soulevé pour l'éducation (enseignement primaire) où les élèves affrontent des difficultés d'accès à leurs écoles, avec existence de l'autre côté des écoles quasi abandonnées à cause d'une forte migration irréversible, outre le problème d'instabilité des instituteurs et le régime des « équipes » dans la plupart des écoles rurales.
- Limitation de la portée des centres de formation professionnelle non pas de point de vue de la capacité d'accueil mais en matière de spécialités existantes qui ne répondent pas aux besoins d'une industrie moderne et dynamique.
- En ce qui concerne le reste des services, la desserte est généralement satisfaisante dans les zones urbaines à part quelques insuffisances dans les réseaux d'assainissement des eaux usées et la collecte des déchets solides. Des insuffisances énormes sont enregistrées dans la desserte en eau potable dans les zones rurales.

## ***2. PROBLEMATIQUES, STRATEGIE ET SCENARIOS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT***

### **2.1. Les problématiques territoriales**

#### **- Un territoire marginalisé et pénalisé par la géographie**

Situé au Nord-Ouest du pays aux paysages agraires et forestiers, aux ressources en eaux luxuriantes, mais aussi aux reliefs abrupts et chahutés, et bordé par les frontières avec l'Algérie limitant la latitude de transit, le gouvernorat du Kef donne la perception d'un pays enclavé peu attractif et fortement polarisé assujettis à un échange inégal avec le littoral Est et surtout avec Tunis, échange qui s'exprime par l'extravasation des produits agricoles, le transfert

d'eau, l'expédition d'une partie des substances utiles à l'état brut, les fuites de la main d'œuvre (migration)...

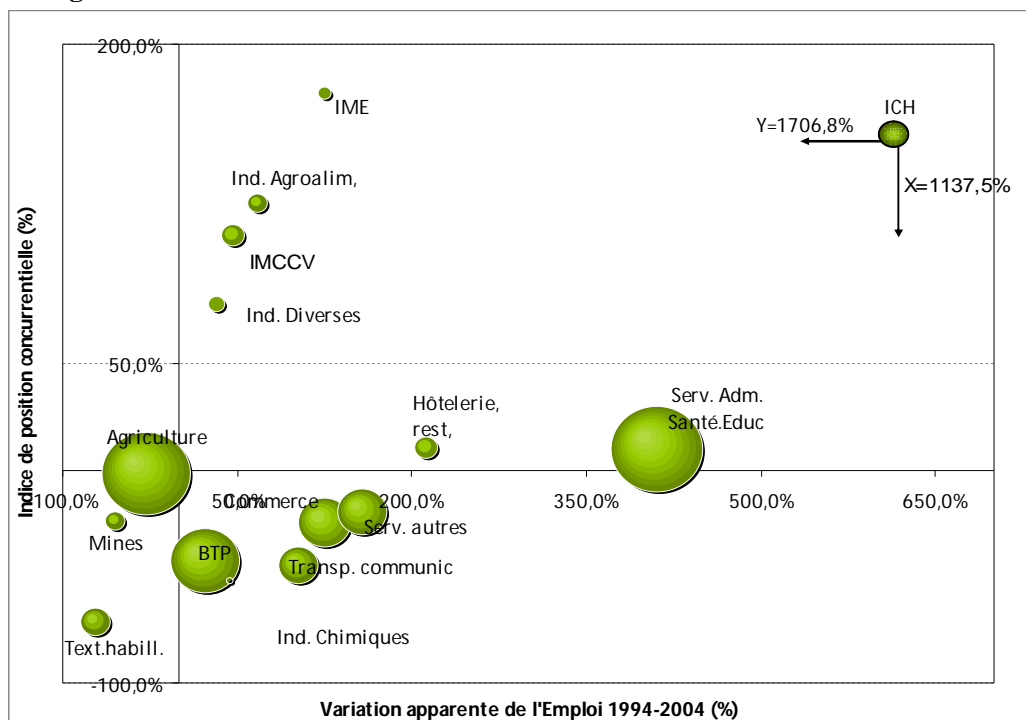
**- Une compétitivité territoriale en déclin**

Le gouvernorat du Kef paraît comme « le parent pauvre » dans la région du Nord-Ouest, malgré ses dotations naturelles surtout hydrauliques et minières. Après avoir servi, à côté de Jendouba et Béja, comme le « grenier de Rome » et contribué à nourrir la population tunisienne en céréales et produits animaux, il n'a pas réussi à assurer une transition vers une économie secondaire (industrialisée) et tertiaire génératrice de richesses et du bien-être.

L'analyse de compétitivité territoire a montré que la structure de l'économie du gouvernorat du Kef est caractérisée par la dominance de trois secteurs majeurs, en termes d'emploi : le secteur public (administration, santé et éducation), le secteur agricole et le BTP. Cette structure est dangereuse et fragilise l'économie de la région puisqu'il s'agit d'emplois ou bien non productifs, c'est à dire qui prélèvent une masse salariale sur la collectivité sans produire une valeur ajoutée (secteur public), ou bien à productivité différée ou lointaine (cas du BTP) ou à caractère précaire ayant une productivité assujettie aux aléas climatiques (cas de l'agriculture).

Le gouvernorat n'a pas pu développer des atouts pour propulser un secteur industriel performant et employeur. Il connaît ainsi une perte de compétitivité qui touche les secteurs des mines, de l'agriculture, du textile et habillement. Par contre, sa compétitivité semble être liée en grande partie aux industries chimiques bien que très peu employeur, à cause de la faiblesse du nombre des entreprises y opérant et de leur faible taille, et ce comparativement aux services publics, au commerce, aux services financiers et au secteur du BTP (495 emplois seulement contre 15100 emplois dans l'agriculture, 9500 emplois dans le BTP, 5600 emplois dans le commerce, ...).

**Figure : Résultats du modèle Shifts & Shares : Positionnement concurrentiel<sup>3</sup>**



Source : Elaboré à partir des données de l'INS, 2014

<sup>3</sup> NB : Le bulle indiquant la position du secteur des industries chimiques (ICH) sur le graphique ci-haut est marqué à titre indicatif, du fait qu'il se différencie et s'individualise catégoriquement par des coordonnées très écartées par rapport au reste des secteurs, à savoir X=1137,5% et un Y=1706,8%.



**Résumé.****- Essoufflement urbain et incapacité à la transition**

L'armature urbaine est demeurée faible et n'a pas connu une croissance porteuse de dynamisme et du bien-être. Face à la crise de reconversion économique du gouvernorat, et son incapacité de réussir une transition d'une économie rurale, céréalière et pastorale, à une économie urbaine compétitive, on a assisté même à un déclin caractérisé par un dépeuplement issu des fuites migratoires. La polarisation traditionnelle de Tunis, relayée par une nouvelle polarisation sahélienne qui a émergé ces dernières années, et couplée à l'absence d'un projet territorial mobilisateur, a empêché le développement d'un réseau urbain vigoureux et dynamique.

**- Une dimension maghrébine en veilleuse**

Bénéficiant d'une interface frontalière avec l'Algérie, véritable portail sur l'espace maghrébin, le gouvernorat n'a pu que modestement développer des échanges avec l'Algérie (exportation de quelques tonnes de ciment et importation de la bentonite utilisée par la cimenterie CIOK). Seul le commerce informel se prospère entre les deux pays.

**2.2. Les problématiques sectorielles**

**- Une agriculture en transition difficile :** L'agriculture souffre de plusieurs problèmes : Morcellement des exploitations agricoles, faiblesse de la superficie des périmètres irrigués couplée à une faiblesse de l'intensification pour la plupart des périmètres irrigués, absence d'unités de transformations, extraversion de la production, endettement quasi-chronique des exploitants, refus des jeunes de tout ce qui est travail agricole, vieillissement des exploitants, ressources en eaux transfrontalière (partagée entre la Tunisie et l'Algérie) susceptible de poser des conflits géopolitique, enjeux de gestion des ressources en eaux à la lumière de projets hydrovores futurs dans le gouvernorat et l'accroissement des besoins en eaux du Nord des autres régions du pays.

**- Une industrie atonique semi-artisanale :** Bien que les ressources à vocation industrielle sont prépondérantes (mines, carrières, produits agricoles transformables, ...), l'industrie dans le gouvernorat du Kef est demeurée manifestement faible tant sur le plan du nombre des industries, de leurs structures par branche, qu'au niveau de la part de la population occupée (emploi). Hormis la production de ciment qui a émergé il y a une trentaine d'années, l'activité industrielle n'a pas réussi à développer une base de transformation pour valoriser les filières extractives (primaires) existantes : les produits agricoles (céréales, lait, ...), les substances utiles, l'eau, ressources humaines...

**- La faiblesse de l'esprit entrepreneurial au Kef :** L'absence d'un « environnement d'affaires » dans le gouvernorat constitué un handicap essentiel à l'émergence d'une élite de promoteurs industriels, ce qui a limité le rythme d'industrialisation qui s'est limitée aux activités simples et de première transformation. Ceci n'est pas le cas dans les centres dynamiques du littoral (de Bizerte à Gabès). Dans le gouvernorat du Kef, les industriels sont, dans leur majorité, issus de familles agricoles et commerçantes, ils apprennent le « métier d'industriel » sur le tas et selon la démarche échec-réussite, une démarche sélective, rigide et imperméable à la pénétration des entrepreneurs et qui les cantonnent dans les activités simples et faiblement risquées.

**- La persistance de « l'économie de traite » :** Une autre fois, en l'absence d'un « environnement d'affaires » élaboré, les ressources naturelles et les produits agricoles transformables du gouvernorat du Kef sont extravertis, vendus et transformés en dehors de la

**Résumé.**

région, privant la région d'une valeur ajoutée industrielle et de l'accumulation du capital réinvestible. Les quelques rares produits valorisés dépendent de marchés extrarégionaux qui occupent des positions dominantes dans la chaîne des valeurs.

- **La faiblesse de la productivité agro-industrielle :** Le secteur des conserves de tomates souffre d'une concurrence internationale très puissante. Pour certains d'entre eux, les jus de tomates chinois, livrés en Tunisie, sont moins chers que les tomates fraîches du Kef, ce qui explique que le secteur de conserve de tomate est actuellement en faillite en Europe. Les industriels des conserves de tomate européens importent les jus de tomates chinois pour en faire des produits spécifiques (sauces diverse, etc.). La faiblesse des prix des jus de tomate chinois s'explique par la hausse de la productivité agricole dans ce pays qui atteint 400 à 600 T/ha, alors qu'en Tunisie, on est à 20 ou à la limite 40 T/ha. Les prix de la tomate fraîche restent, pour l'industrie installée au Kef, exorbitants. *A contrario*, les syndicats agricoles, l'UTAP entre autres, voient que les prix des tomates fraîches sont en deçà de l'optimum de l'agriculteur et qu'ils sont en faveur des industriels. C'est donc un enjeu de rendement à l'hectare et d'organisation de la filière.

- **Un système financier régional et national défaillant :** Le système bancaire et du financement en général de l'industrie est jugé bureaucratique-centralisé, lent et inefficace. En cas de financement, il n'y a pas un suivi de soutien que pour le recouvrement. Beaucoup d'affaires se noient dans les problèmes des premières années et meurent dans les cinq ans. Parfois certains industriels se trouvent contraints à recourir à des sources de financement onéreuses : des crédits de leasing, des crédits de courts termes pour financer des investissements et non pas le cycle de production, etc. Les instances de financement régionales (Banques publiques et privées, BTS, BFPME, SODINO, etc.) sont faibles et mal gouvernées. Le système bancaire n'est pas solidaire avec les entreprises en crise. La SICAR du Kef, est léthargique et bureaucratique, son bilan de 20 ans d'exercice, 1993-2013, prouve qu'elle n'ajoute pas grand chose aux dispositifs de financement régional. Elle a réellement financé 28 PMI. Les conditions de financement des PME PMI industrielles sont onéreuses au KEF : + 10% d'intérêt/an et à taux mobile<sup>4</sup>.

- **La menace de la mono-activité industrielle :** Croire à une mono-activité dans les IAA et les IMCCV du Kef constitue une menace pour le développement industriel dans cette région. En fait, Les IAA sont des industries capitalistiques (dans une région où le capital industriel est rare) et peu employantes. A titre indicatif, une Centrale Laitière mobilise plus de 60 millions de dinars d'investissements (au prix de 2014) pour n'employer que 350 personnes (capacité de production de 120 millions L/an). Une cimenterie mobilisera plus de 450 millions de dinars pour employer 350 personnes (capacité de 4000 T/j), et une briqueterie coûte 12 millions de dinars pour employer 70 à 80 personnes (capacité de 100000 T/an). Et contrairement aux idées répandues, ces industries sont à contenu technologique élevée. Toutes ces ressources, en matière de capitaux, de technologies et de main d'œuvre qualifiée, font défaut dans ce gouvernorat.

- **L'absence des infrastructures industrielles et technologiques :** Les zones et les locaux industriels manquent. Ceux existants sont parfois sommairement aménagés et même délabrés. Les infrastructures physiques et technologiques font défaut (routes, autoroutes, pistes agricoles, transport ferroviaire rapide, infrastructures télécoms, zones et locaux industriels, technopoles, pôle de compétitivité, etc.). Le foncier industriel, quand les terrains sont non

<sup>4</sup> PREDD du gouvernorat du Kef (GIZ, 2014)

**Résumé.**

immatriculés, handicape la création d'espaces de production, sans oublier la mauvaise qualité des services comme l'électricité dans les industries (coupures fréquentes)<sup>5</sup>.

- **Un secteur touristique éphémère et de transit** : Bien qu'il jouit de potentialités indéniables (patrimoine historique et archéologique, ressources paysagères et écologiques, plans d'eau, sources thermales ...), le secteur touristique a prouvé toujours une faiblesse tant au niveau des infrastructures d'accueil (moins de 350 lits dont 170 lits type hôtels classés) qu'au niveau de l'exploitation. Avec un taux d'occupation de pic ne dépassant pas 40% et une moyenne de moins de 1 nuitée/touriste, le secteur touristique dans la région revêt ainsi un caractère passager.

- **L'« inextricable » enjeu foncier** : Le foncier a été toujours un des problèmes parfois majeurs qui ont bloqué le développement et la réalisation des investissements dans toutes les régions du pays. Nombreux sont les projets qui ont été bloqué voire « avortés » à cause d'inexistence de réserves foncières ou de revendications sociales à propos de la terre. Le solutionnement du problème foncier revêt une dimension nationale du fait que c'est un phénomène généralisé à toutes les régions. Il revient à l'Etat de mettre en œuvre une politique idoine qui permet de dynamiser le marché foncier et y conférer une flexibilité accrue.

### 2.3. Stratégie et scénarios d'aménagement et de développement

- *Les fondements stratégiques*

**Une nouvelle vision : les « pôles de croissance » renouvelés et diversifiés :**

A un stade où la révolution tunisienne a été la traduction expressive de la crise des politiques de développement qui tablent sur le seul secteur privé comme acteur économique productif unique, il est temps de révolutionner notre vision quant aux approches de développement de ce type de régions excentriques et en retard de développement par rapport aux régions dynamiques, surtout lorsqu'il y en a des atouts qui véhiculent un potentiel d'aménagement et de développement structurant et qui ne peuvent être efficacement administrés que par l'Etat. L'idée force est de voir l'Etat monter un ou des secteurs leviers d'entraînement économique dans la région qui permettent, à côté des infrastructures et des équipements, de développer un environnement d'affaires générateur de synergie et d'effet d'entraînement et stimulateur des initiatives privés. La région du Kef est effectivement l'exemple type des régions où l'intervention de l'État, comme acteur dans l'appareil productif, est recommandée voire *sine qua non* pour propulser un processus de développement. Heureusement que la région recèle des ressources à haut potentiel d'entraînement mais surtout qui relèvent d'un secteur productif déjà totalement administré par l'État, à savoir le secteur phospho-chimique (mines de phosphate, engrais et produits chimiques).

En tant qu'acteur qui s'approprie d'un secteur productif stratégique, l'État a toute la latitude de planifier le développement de la région selon le rythme volontariste qui s'accommode avec les impératifs d'une reconversion stratégique du gouvernorat, et en toute indépendance des incertitudes liées aux desiderata et logiques économiques des investisseurs privés. Il a aussi le manœuvre politique de mettre au point les règles de jeu entre le rôle public et l'initiative privée, ainsi que le ciblage sélectif des secteurs selon leurs motricité et potentiel d'entraînement.

Les crises économiques mondiales, survenues durant la décennie écoulée, la veille de la troisième millénaire, montrent que l'économie libérale pure ne peut pas tout résoudre, et que les pays les plus « libérales » (USA en l'occurrence) se sont convaincus que la présence de

<sup>5</sup> PREDD du gouvernorat du Kef (GIZ, 2014)

l'Etat dans la gestion de l'économie, ou du moins dans le gouvernement de certains secteurs stratégiques, est *sine qua non* pour sauvegarder l'économie.

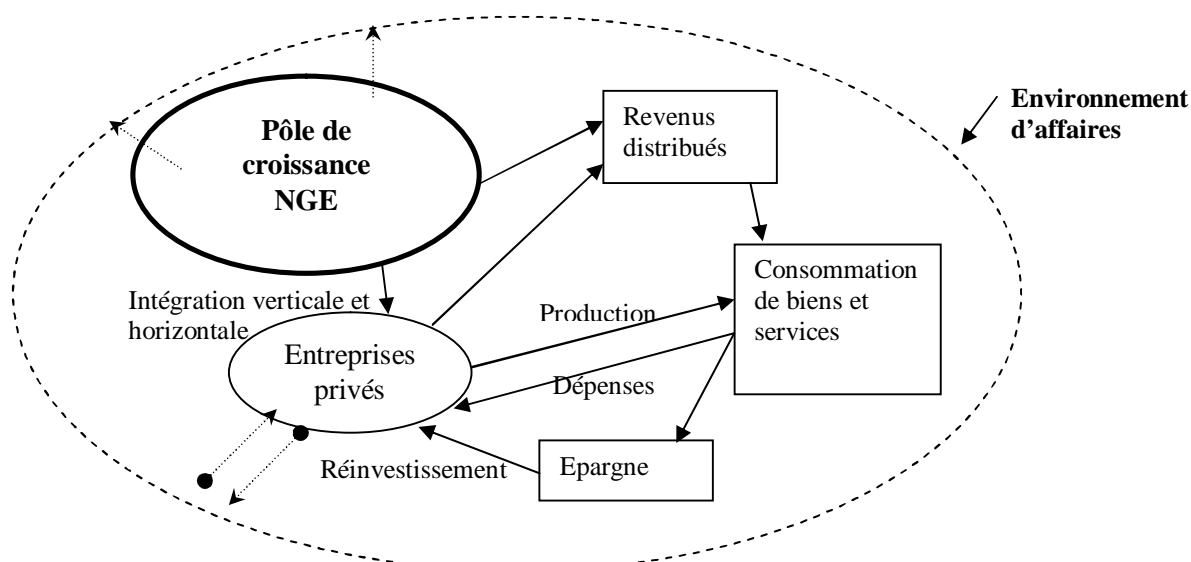
### Un modèle de développement stratégique introverti

Dans une économie fragile, comme celle du Kef, qui n'a pas pu exprimer des signes d'évolution et de compétitivité, il devient légitime de penser à un appui public volontariste qui va au-delà de l'injection des investissements infrastructurels, en administrant des secteurs concurrentiels stratégiques à grand potentiel d'entraînement. A cet effet, se pose l'impératif de structurer l'activité économique autour d'un centre économique vigoureux ou « pôle de croissance renouvelé ». La notion de pôle de croissance rappelle, dans une certaine mesure, le modèle des grands pôles industriels de développement des années 60 (pôles de Sfax, de Gabès, de Kasserine,...), avec des différences majeures ayant trait :

- à la nature du système économique : l'Etat n'est plus aujourd'hui le seul acteur économique productif, il y a un secteur privé dont on vise la propulsion ;
- à l'objectif de l'intervention de l'Etat : favoriser l'émergence d'un milieu d'affaires stratégique (durable et autoreproductible à terme) nécessaire pour propulser le secteur privé.
- au mode de gestion : l'allocation des ressources notamment humaines obéit aux règles de l'optimisation et de la profitabilité, gestion par objectifs jugés sur la base de l'efficacité ;

Le centre économique (ou pôle économique) espéré rassemble toutes les initiatives étatiques et privées, locales et étrangères (IDE), pour promouvoir des grandes entreprises ayant une haute capacité d'entraînement et d'intégration locale. La figure ci-après illustre les mécanismes agissant sur la dynamique économique articulée autour d'un pôle de croissance à haut potentiel d'entraînement :

### Impact du « pôle de croissance renouvelé » sur la dynamique économique et l'environnement d'affaires



Source : Elaboré par Horizon Consulting

De ce fait, et en s'inscrivant au cœur de la Constitution tunisienne (article 12), le rôle de l'Etat est incontournable au niveau de l'aménagement du cadre réglementaire de façon qui attribue des « discriminations positives » à travers les marchés publics qui seront lancés par les futures entreprises phosphatières dans le gouvernorat pour l'achat des services (entretien technique,

**Résumé.**

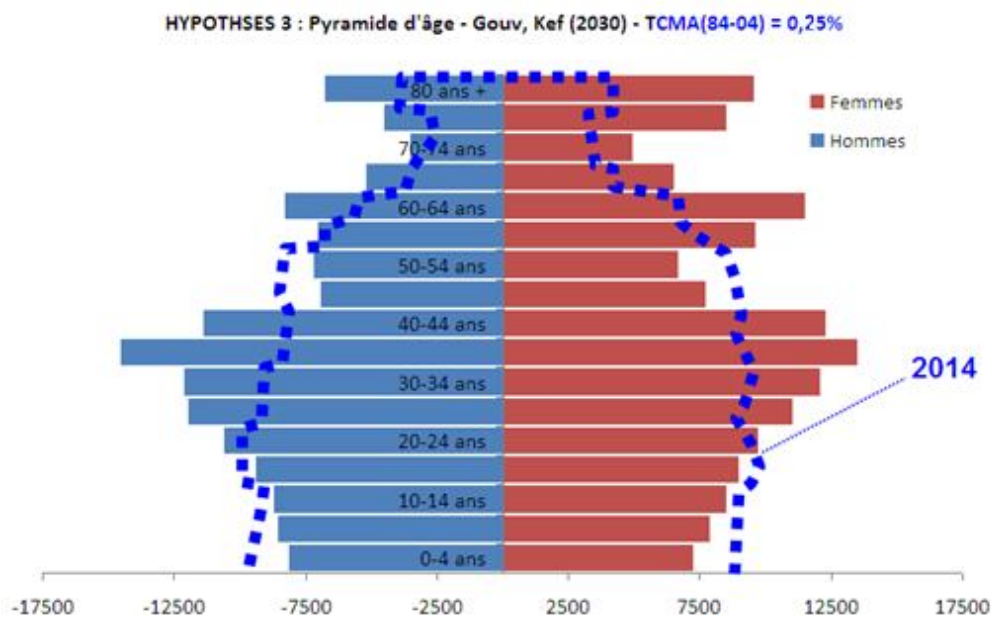
recherche et développement des procédés industriels, services environnementaux, recyclage des matériaux, approvisionnement, ...). Il s'agit spécifiquement de prescrire des bonus, au niveau du barème d'évaluation des offres lancées par les grosses entreprises publiques au profit des soumissionnaires installés dans le gouvernorat ce qui est de nature à créer et propulser l'environnement d'affaires nécessaire à l'attraction des investisseurs.

- ***Les transitions démographiques attendues***

Trois rythmes de croissance démographique sont plausibles construit chacun sur le principe de tendance mais selon des échelons temporels différents :

- Il y'a l'hypothèse de se référer à la tendance moyenne sur toute la période des trois dernières décennies (1984-1994, 1994-2004 et 2004-2014) : le TCMA enregistré est de -0,1%, qui est un rythme modéré au vu du croit démographique négatif enregistré durant la dernière décennie 2004-2014 qui est de -0,62%. Cette hypothèse privilégie des tendances lourdes mais ne favorise pas une stratégie offensive de développement.
- Il y'a une deuxième hypothèse qui se base sur le rythme de croissance des deux dernières décennies 1994-2004 et 2004-2014 où le TCMA enregistré est négatif de -0,57% et traduit la continuation de la forte polarisation de Tunis sur le gouvernorat et une intervention volontariste fort limitée. Mais cette hypothèse contredit les impératifs de développement futur et la détermination des pouvoirs publics à revoir la politique de développement envers les zones intérieures. Cette hypothèse est à écarter.
- La troisième hypothèse, la plus plausible, relève d'une ambition légitime de renverser la tendance antérieure surtout celle enregistrée durant 1994-2004 (TCMA de -0,51%) et 2004-2014 (TCMA de -0,62%) à tous les niveaux : relancer la dynamique économique, renverser sinon stopper les fuites migratoires, restructurer le territoire et améliorer sa compétitivité (etc.), tout en se plaçant dans le cadre de la politique de l'Etat de maîtriser le croit démographique naturel. Donc, entre un TCMA maximum de 1,01% (enregistré durant la décennie 1984-1994) et minimum de -0,62% (enregistré durant la décennie 2004-2014), le taux de croissance objectif le plus plausible à atteindre est 0,25% enregistré durant 1984-2004. Il sera atteint suite à la mise en œuvre d'un programme de développement articulée sur la promotion d'un pôle industriel diversifié, d'un pôle de croissance minier et phospho-chimique ayant un fort potentiel d'entraînement et le développement d'une agriculture intensive et d'un tourisme écologique et les services connexes.

En se basant sur l'hypothèse 3 (TCMA de 1984-2004), la projection de la structure de la population du gouvernorat du Kef à l'horizon 2030 sera de la façon illustrée par la pyramide d'âges suivante :



Il en ressort que, pour les 15 prochaines années, à l'horizon de 2030, l'évolution démographique du gouvernorat du Kef continuera avec une allure marquée par trois faits majeurs : élargissement du sommet qui illustre une tendance au vieillissement de la population, le rétrécissement de la base pyramidale (enfants) qui reflète une maîtrise encore soutenue des naissances (baisse de la fécondité plus rapide que la réduction des mortalités), et un élargissement au milieu de la pyramide, c'est à dire de la tranche des adultes de 35 à 50 ans qui est la population en plein âge actif. Des tendances lourdes qui mettent en jeu des impératifs en matière d'éducation, d'enseignement et de formation, d'emploi et de couverture sociale dans une région qui essouffle tant sur le plan du rythme d'investissement que de la nature des projets promus dans le gouvernorat.

*- Le scénario préconisé*

**Le bien-fondé du scénario**

Parmi les deux scénarios proposés dans la première phase de cette étude, dont le deuxième est composé de deux variantes, il a été commode de préconiser la deuxième variante du deuxième scénario avec des ajustements importants qui ont été formulées à l'issu des remarques émanant du comité de pilotage et e suivi de la réalisation et de suivi de l'étude. Le scénario adopté est fondé sur l'idée qu'un territoire polycentrique est souvent la forme privilégiée face à la polarisation excessive. Il s'inscrit dans le principe de l'équité et de l'équilibre entre les centres urbains eux même et avec leurs espaces polarisés. Il s'agit effectivement de renverser la polarisation du gouvernorat par les régions Est et amorcer une dynamique locale suffisamment élaborée pour atténuer les fuites des ressources humaines et physiques et attirer les capitaux. Dans ce scénario, l'exploitation du phosphate de Sra Ouertène, bien que ce soit un levier incontournable et communément reconnu par son importance cruciale à la région, n'est pas le seul « cheval de bataille » pour affronter le défi de développement du gouvernorat du Kef. Sans négliger l'importance des infrastructures et la qualité des services publics, et sans remettre en question l'idée de la nécessité d'un « levier structurant d'entraînement », dans les régions intérieures en général et le Kef en particulier, nécessaires pour aboutir, dans une échéance donnée, à l'émergence d'un « environnement d'affaires » attractifs des capitaux, on peut s'accorder avec la stratégie de développement des villes petites et moyennes (DGAT, 2014) que l'industrie en premier lieu et le tourisme en second lieu, demeurent les leviers

**Résumé.**

principaux de développement de ce type de régions fortement écrasées par la dynamique des métropoles de Tunis et du sahel. Cette optique ne veut pas dire négliger les autres secteurs, l'agriculture et les services en l'occurrence ; il s'agit tout simplement de chercher une formule d'articulation multisectorielle qui permet aux différents secteurs de s'épanouir synergiquement les uns des autres, et c'est déjà possible dans le gouvernorat du Kef. En effet, l'agriculture, qui est une vocation majeure de l'espace kefois, n'a d'avenir qu'en présence d'une industrie qui ne peut que l'appuyer soit directement, quand elle est une agroindustriel (intégration en filière, offre d'emploi aux à la population rurale en particulier,...), ou indirectement par l'offre d'un emploi industriel fixateur des populations et générateur de revenus susceptible de financer l'activité agricole elle même (autofinancement). Pour bien appréhender cette équation, il suffit de se poser et répondre à la simple-évidente question : **Pourquoi la population fuit le gouvernorat ?** (A rappeler, le TCMA est de -0,62% entre 2004 et 2014, alors qu'il était de -0,51% entre 1994 et 2004).

**Le levier de l'industrialisation, essentiel mais non unique**

A vrai dire, il n'y avait pas jusqu'à présent une vraie stratégie d'industrialisation dans la région du Kef. Usuellement, les projets industriels dans le pays sont menées *a posteriori* c'est-à-dire une fois la zone ou la ville a exprimé suffisamment d'intentions à l'investissement, c'est-à-dire « à la demande », sans besoin énorme « d'environnement d'affaires ». Or cette approche n'est plus adaptée à un contexte international ouvert et concurrentiel où les capitaux et les investissements sont de plus en plus volatils. Pour cela, c'est l'Etat qui est le seul partenaire capable de développer cet « environnement d'affaires ». En sus des bonnes routes de communication, des zones industrielles, des pôles universitaires (etc.), il faudrait instaurer un climat d'entreprenariat qui ne peut être suffisamment élaboré qu'autour d'un levier industriel à haut potentiel d'entraînement administré par l'Etat, le seul capable de supporter un certain manque de rentabilité et d'efficience dans l'activité productive qu'elle administre, et ce en vu de faire émerger un environnement d'affaires qui attire les investisseurs et stimule une dynamique économique locale et régionale. Cette dernière n'émerge pas subitement ou *ex nihilo* ou par une simple décision institutionnelle, mais elle s'établit avec le temps à mesure que le « levier » industriel étatique génère des opportunités orientées aux entreprises locales. Pour être concret, le projet de phosphate Sra Ouertène, les gisements de substances utiles et le potentiel agroalimentaire constituent les sommets d'un triangle économique à fort potentiel de croissance industrielle et d'entraînement dans le gouvernorat.

**La hiérarchisation urbaine : vers une structure multipolaire**

C'est un espace polycentrique où la délocalisation des entreprises économiques aboutit à l'émergence d'une structure multipolaire conférant au territoire du gouvernorat un plus d'équilibre et de spécialisation.

Partant toujours de l'émergence d'un levier de croissance d'envergure, constitué d'un ensemble de grosses industries minières et chimiques (NGE), trois pôles structurants devront être développés :

\* Le pôle administratif du Kef : C'est le centre régional de premier niveau et de services supérieurs qui devra rayonner sur le gouvernorat et même ailleurs par quelques fonctions subrégionales (université, centres de recherche, ...). Il aura probablement à assiéger la Société de phosphate de Sra Ouertène et les sièges de certaines entreprises de services connexes.

\* Le pôle Tajerouine-Djérissa : c'est le cœur battant du futur « bassin minier » qui aura à constituer un sommet du triangle dynamique du gouvernorat. Sa vocation industrielle sera confortée par l'installation de nouvelles entreprises et la relocalisation d'entreprises existantes en quête de réduction de coût et d'économie d'échelle, opérant que ce soit dans le cadre de filières phospho-chimiques (en rapport avec l'activité minière) ou dans d'autres branches (agroalimentaire, IMCCV, textile, ...).

**Résumé.**

\* Le pôle Dahmani-El Ksour : c'est l'axe qui abrite les mines de Sra Ouertène et il aura ainsi à développer une fonction minière à côté de son rôle de centre agricole.

\* Le pôle de Sers : Spécialisé dans les industries agroalimentaires en se basant sur un secteur agricole intensifié et à haute productivité permettant la réalisation des économies d'échelle, la réduction des coûts de production et, dès lors, l'élévation de compétitivité du produit agroalimentaire.

Les conséquences de ce scénario devront se traduire au niveau de la structure urbaine qui sera consolidée :

- La ville du Kef, pôle régional à vocation polyvalente dominée par les services.
- Les villes de Tajerouine et Dahmani, auront le statut de centres sous-régionaux principaux à vocation industrielle pour le premier et industrielle/agricole pour le deuxième.
- Les villes de Sakiet Sidi Youssef et Sers comme centres sous-régionaux secondaires, le premier à vocation commerciale frontalière (transit) et le deuxième à vocation agricole.
- Le reste des villes (chefs-lieux de délégation ou simples communes) sont des centres relais.

**Une structure viaire (réseaux de transport) intégrative :**

- Programmation des axes de communication rapides qui ouvrent le gouvernorat sur l'autoroute Tunis-Boussalem-Algérie projetée, des routes transversales ouvrant sur Siliana et une route Nord/Sud pour articuler les deux bassins miniers de Sra Ouertène (prévues) et celui de Gafsa en vue de favoriser l'échange de technologies et l'optimisation des moyens ainsi que la dynamisation de l'axe frontalier.
- Aménagement de nouvelles zones industrielles et modernisation des zones industrielles existantes selon des normes modernes : connexion aux réseaux des fibres optiques et du gaz naturel.



**Résumé.**

***Carte du scénario retenu (2ème variante du sc. 2)***

### **3. STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT ET IMPLICATIONS SECTORIELLES**

Partant des résultats du diagnostic thématique, des contraintes et des atouts caractérisant le gouvernorat du Kef, les orientations d'aménagement et de développement s'articulent autour des axes suivants :

- Développement des secteurs économiques et mécanismes d'entraînement.
- Restructuration de l'espace (réseau urbain) par l'émergence d'un territoire polycentrique.
- Renforcement des équipements et des services collectifs
- Gestion des ressources naturelles et les opérations écologiques préventives.

#### **3.1. Développement des secteurs économiques**

##### ***- Définition d'une nouvelle vocation agro-spatiale du gouvernorat du Kef***

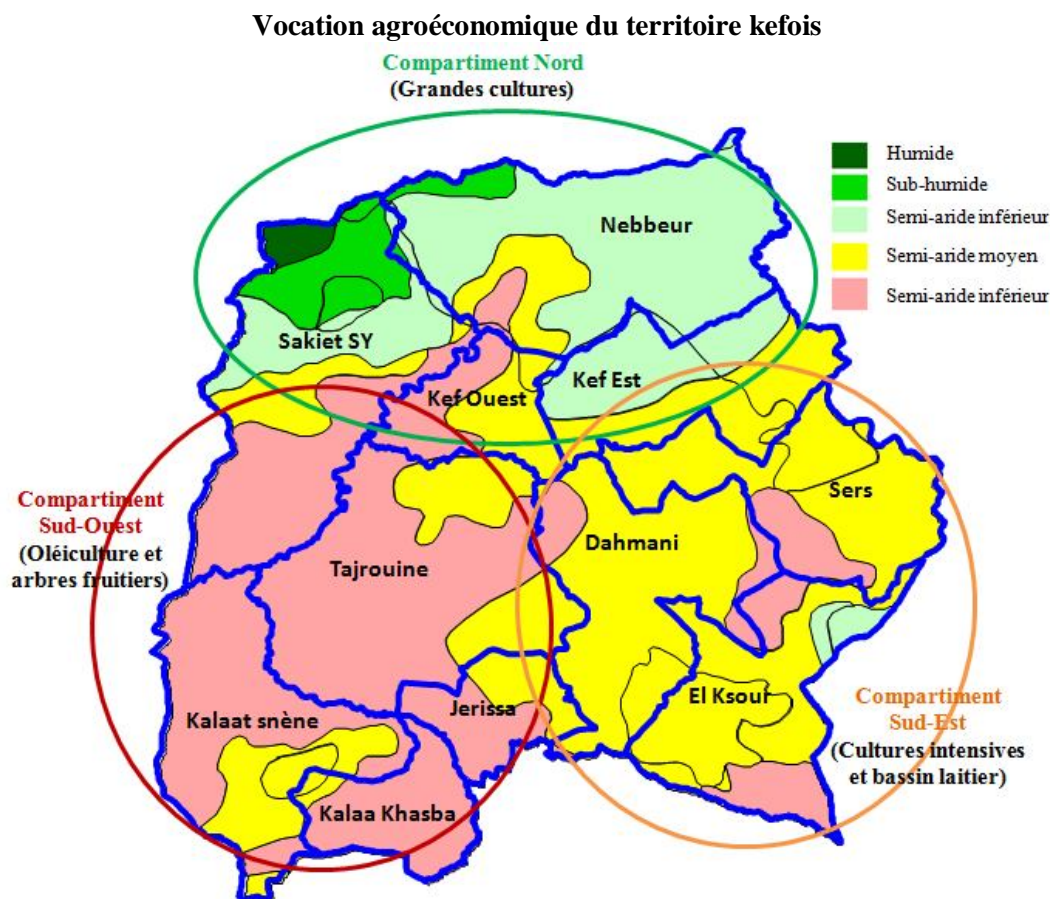
Le gouvernorat du Kef est soumis sous l'influence de trois bioclimats, le semi-aride supérieur au Nord<sup>6</sup> avec une moyenne pluviométrique de 400 à 500 mm, le semi-aride moyen au Sud-est d'une moyenne pluviométrique de 350 à 400 mm, et le semi-aride inférieur au Sud-ouest avec une moyenne pluviométrique de 300 à 350 mm.

L'analyse de la distribution spatiale des activités agricoles, notamment végétales, montre bien qu'il s'agit d'une distribution malsaine qui ne traduit pas une vraie affectation rationnelle et adéquate avec les potentialités réelles des zones du gouvernorat. Ainsi, pour optimiser l'affectation agricole de l'espace du gouvernorat, il adéquat de valoriser les compartiments selon leur vocation effective :

- Le Nord, régié par le bioclimat semi-aride supérieur (Nebeur, Sakiet Sidi Youssef, Kef Est et Nord de Sers) est à orienter vers les grandes cultures.
- Le Sud-est, régié par le semi-aride moyen, est à consacrer aux cultures intensives (périmètres irrigués) et l'élevage bovin intensif (laitier et d'engraissement).
- Le Sud-ouest, espace moins arrosé sous le bioclimat semi-aride inférieur, est propice pour l'arboriculture (olivier et arbres fruitiers).

---

<sup>6</sup> Avec un terroir subhumide à l'extrême Nord-Ouest du gouvernorat.



#### **- Intensification agricole du secteur irrigué**

L'amélioration des taux d'intensification des périmètres existants, notamment les PPI dont le taux ne dépasse pas 100%, constitue un axe important dans la stratégie de développement, devant conduire à l'amélioration de la productivité du secteur irrigué dans le gouvernorat.

Les périmètres irrigués devront occuper une place plus accrue dans le secteur agricole du gouvernorat. L'intensification des périmètres irrigués existants (surtout les PPI) constitue un axe important qui devrait conduire à l'amélioration de la productivité du secteur irrigué.

Des périmètres irrigués sont à créer sur 11000 ha autour des barrages programmés dans le gouvernorat (oued Mellègue amont, oued Tessa et oued Serrat).

Le périmètre irrigué le plus important sera aménagé sur barrage Serrat, sur 4500 ha, répartis sur les trois délégations de Tajrouine, Kalaat Khasba et Kalaat Snène. Le périmètre irrigué sur oued Mellègue (amont) sera d'environ 20000 ha<sup>7</sup> ; le but de la réalisation du barrage Mellègue amont est de remplacer le barrage de Mellègue construit il y environ un demi siècle et qui se trouve actuellement quasi totalement amorti. Pour le barrage Tessa, mobilisant une nouvelle ressource en eaux, il y est prévu la création d'un périmètre de 2500 ha.

Les problèmes d'écoulement qui entravent le secteur irrigué seront atténués par le développement des spéculations végétales et animales à haut potentiel d'intégration industrielle et l'émergence d'une filière agroindustrielle. Des projets de développement agricole et régional devront être mis en œuvre au profit de l'agriculture sociale qui domine le paysage agraire du gouvernorat.

<sup>7</sup> L'étude de faisabilité va déterminer la superficie exacte à irriguer.

**Résumé.****- Promouvoir les plantations oléicoles et arboricoles**

Dominé par des sols à unités complexes, des sols peu évolués et bruns calcaires, favorables aux plantations, le terroir Sud-ouest du gouvernorat est un vaste espace quasi vierge mais non valorisé notamment par l'arboriculture et surtout les oliviers et les amandiers. Le gouvernorat ne recèle que 42000 ha d'oliviers à huile.

Pour valoriser les potentialités en sol dans les délégations frontalières, le SDAD prévoit donc la plantation des oliveraies et des amandiers en recherchant à développer des filières agroindustrielles. On estime à 10000 ha la superficie d'oliviers et d'arbres fruitiers susceptibles d'être plantées dans ce compartiment, permettant de rehausser la superficie arboricole à 52000 ha<sup>8</sup>. Les 10000 ha à planter peuvent être répartis par espèces comme suit : 7000 ha oliviers à huile, 2000 ha amandier et 1000 ha autres arbres fruitiers (pommier...).

**- Promouvoir le secteur de l'élevage intensif**

\* **L'élevage bovin laitier** : L'effectif des bovins n'est pas en général à la hauteur du potentiel agricole dans le gouvernorat, du fait qu'il ne dépasse pas aujourd'hui 18707 têtes têtes dont environ 9000 vaches laitières. Le développement du secteur laitier est envisageable par l'intégration des vaches laitières aux périmètres irrigués, le développement des circuits de collecte, la mise en place d'une centrale laitière permettant ainsi de boucler une filière laitière locale intégrée (potentiel d'un bassin laitier de 37 millions de litre/an).

\* **Le secteur du volaille** : Bien qu'il est l'un des secteurs stratégiques dans la production des protéines animales, et que le gouvernorat du Kef dispose d'un potentiel céréalier énorme pouvant favoriser le développement des UAB, le secteur poulailler dans le gouvernorat est demeuré faible se limitant à 5 producteurs seulement.

Le développement de la filière d'élevage avicole est proposé dans le cadre d'une approche filière intégrant la production des céréales (matière première), la production d'aliments de bétail, l'élevage des poules et la transformation (abattage conditionnement). On peut tabler sur une production prévisionnelle de 200 milles poulets de chair par rotation et 320 œufs/an.

**- Développement agro-forestier intégré**

Dans des espaces enclavés, répulsifs, et dépourvus d'activités économiques autres que le pastoralisme et les activités domestiques et la contrebande, il semble que seule la promotion d'une agriculture familiale et la mise en place d'infrastructures socio-collectives et routières est à même d'assurer une stabilisation de la population et amélioration des conditions de vie dans ces zones manifestement fragilisées. A cet effet, il est attendu de prévoir la mise en œuvre d'un projet de développement agro-forestier intégré (PDAFI), se basant sur une approche participative et qui articule des composantes agricoles productives (plantations arboricoles, cultures annuelles, élevage, périmètres irrigués, vulgarisation, formation,..), des composantes d'amélioration des conditions de vie (pistes d'accès, AEP, électrification,..) et des composantes environnementales (CES, LCD, ..).

**Développement agricole intégré**

Dans une optique de consolider les acquis de ces projets de développement agricole réalisés, notamment du PDAI des zones du Sud-ouest et le PDRI, il est préconisé la mise en œuvre d'un PDAI des quatre délégations du Sud-ouest du gouvernorat à savoir, Tajerouine, Djérissa, Kalaât Snène et Kalaât Khasba. Les composantes de ce projet seront les mêmes que les projets antérieures mais avec en plus une plus grande sollicitude aux ressources naturelles et

<sup>8</sup> En se référant aux cartes agricoles.

**Résumé.**

surtout la protection contre la désertification. Cette dernière frappe cette zone qui affiche une grande fragilité à l'égard de la désertification (ensablement, salinisation des sols, ...).

**- Le développement de la production forestière**

La superficie forestière totale (ligneux et non ligneux) est de l'ordre de 102 000 ha ; la superficie des ligneux couvre environ 66 000 ha, dont 62440 ha pin d'Alep (95%). Le pin d'Alep est une espèce forestière majeure qui convient aux montagnes relativement arrosés du gouvernorat (surtout dans la délégation de Nebeur).

En plus de son caractère écologique, le pin d'Alep produit le fruit de « Zgougou » bien apprécié par les consommateurs tunisien et dont les prix n'ont cessé d'augmenter ces dernières années synonyme d'une augmentation de la consommation. Cette espèce sera consolidée dans le cadre du présent SDAD par l'extension de sa superficie, là où les conditions édaphiques sont propices. Il est prévu l'aménagement de 20000 ha de forêts existantes, et la plantation de 5000 ha de pin d'Alep dans les délégations de Nebeur, Touiref, Sakiet Sidi Youssef et Sers, ce qui permettra de rehausser la superficie du pin d'Alep à 86000 ha.

**- Booster l'agriculture biologique**

Avec environ 1600 ha, le gouvernorat du Kef n'est pas en mesure de valoriser ses potentialités agricoles biologiques, pourtant c'est une antique région agricole qui nourrissait Rome. Le développement de l'agriculture biologique retenu comme une activité à plus grande valeur ajoutée.

**- Faire émerger une nouvelle activité aquacole : pourquoi pas ?**

Le potentiel aquacole est important dans les barrages prévus dans la région et, de ce fait, le SDAD propose les actions suivantes :

- \* la mise à jour de la Stratégie Nationale de l'Aquaculture pour incorporer les trois nouveaux barrages prévus dans le gouvernorat du Kef ;
- \* l'aménagement de trois quais de débarquement de petits bateaux de pêche dans les trois barrages ;
- \* la promotion d'un centre de formation dans les techniques de pêche lagunaire et l'aquaculture.

**- Relance de l'industrie comme levier d'entraînement**

Nonobstant les ressources économiques (naturelles et humaines) locales, le gouvernorat du Kef et le Nord-Ouest en général, n'ont pas réussi à tailler une image de marque industrielle. Avec une cinquantaine entreprises industrielles, le tissu industriel dans le gouvernorat, pareil pour les autres gouvernorats intérieures, est resté chétif quasi totalement désintégré et opérant directement au niveau de la transformation primaire.

L'industrie pour la région du Kef, et les régions intérieures en général, est un secteur vital et de première nécessité si on espère impulser une reconversion économique dynamisante et employante dans cet espace. La stratégie des villes petites et moyennes en Tunisie (DGAT, 2014) a permis de mettre en évidence l'importance de l'industrialisation comme premier facteur de structuration de ces villes. A cet effet, des mesures stratégiques sont à entreprendre pour assurer une reconversion de l'économie régionale vers l'industrialisation. Le levier industriel dans le gouvernorat mise sur les piliers suivants : l'agro-industrie, la filière phospho-chimique, l'uranium, les industries des MCCV, la création des zones industrielles et d'un technopole :

**Résumé.**

\* **L'industrie agroalimentaire** : La vocation agricole dominante de la région, ainsi que ses ressources luxuriantes en eau, font que des filières agroalimentaires sont potentiellement opportunes. Ces filières permettront de valoriser localement la production agricole et résoudre les multitudes problèmes entravant l'évolution de l'agriculture (tomate, lait, viandes rouges et viandes blanches,...).

Pour valoriser le potentiel agroalimentaire de la région, il y a lieu de mettre en place une base industrielle de transformation composée au moins des unités suivantes :

- une centrale laitière à Sers avec une capacité de 600 L/j;
- une usine de conserves alimentaires (tomate, harissa, confitures, ..) à Dahmani ou à Sers d'une capacité de 1200 T/j ;
- Mise à niveau des deux abattoirs (villes du Kaf et Tajerouine)<sup>9</sup>
- deux usines d'abattage et de conditionnement de volailles à implanter au voisinage de la ville du Kef (1000 unité/ha par usine);
- deux usines de mise en bouteille d'eau minérale à implanter sur les lieux des sources (Aïn Oum El Baeir, Aïn Babbouch, Ain El Ajmi,..) d'une capacité de 8000 bouteille/ha) ;
- une usine de surgélation de légumes d'une capacité de 5 T/j ;
- une usine de production des dérivés de tomate d'une capacité de 2 T/j ;

\* **Le phosphate et le véritable projet structurant de Sra Ouertène** : Les réserves phosphatières exploitables, situées dans la zone de Sra Ouertène au Sud-est de la ville du Kef, sont colossales et sont évaluées à 5 milliards de tonne de phosphate brut à 14% de P2O5. Un projet d'exploitation du phosphate de Sra Ouertène est à l'ordre du jour.

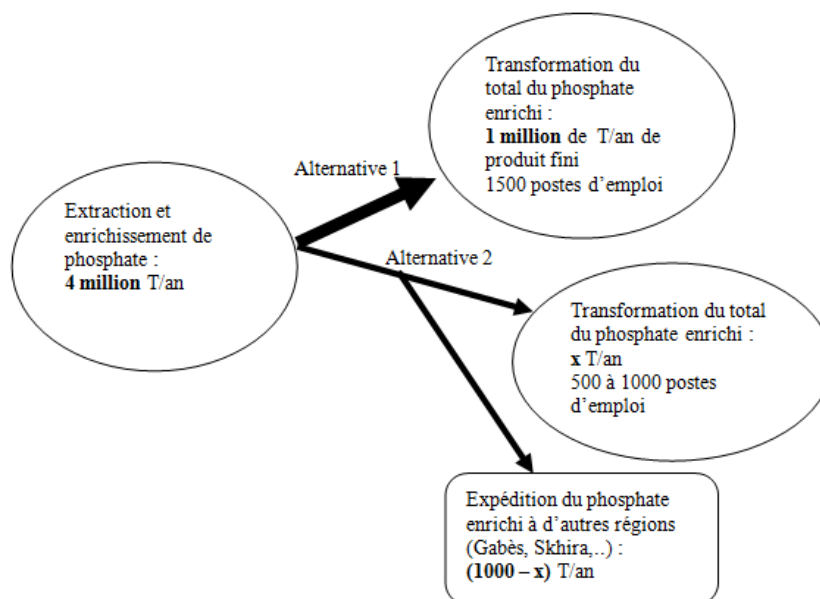
Il consiste à développer l'exploitation minière avec une production annuelle de 4 millions de T de phosphate enrichi commercialisable, on peut produire 1 million de T de P2O5, soit la moitié de la capacité de production actuelle des trois compagnies opérantes dans le pays<sup>10</sup>. Si on s'aligne à la moyenne de la production actuelle de phosphate dans le bassin minier de Gafsa (8,1 millions de tonnes/an), les réserves de phosphate existantes à Sra Ouertène permettra de développer une plateforme extractive exploitable sur plus de six siècles.

La filière phosphate à mettre en place sera constitué d'une unité d'extraction et d'enrichissement de phosphate de 3000 emplois, et d'unités de production d'engrais chimiques et d'acide phosphorique d'une moyenne de 1000 à 1500 emplois selon la capacité de transformation à créer comme suit :

---

<sup>9</sup> Conformément au Décret n° 2010-360 du 1er mars 2010, portant approbation du plan directeur des abattoirs (JORT n°19 du 5 mars 2010).

<sup>10</sup> La Compagnie du phosphate de Gafsa (CPG), le Groupe Chimique tunisien (GCT) et la société tunisienne TEFART.



Par ailleurs, la production de phosphate est une filière qui a prouvé une véritable capacité de structuration et d'entraînement économique grâce à sa haute exigence en matière de bien de consommation intermédiaire et de services qui y sont intégrés verticalement et horizontalement. A cet effet, il constituera un des « fers de lance » du développement dans le gouvernorat en développant un noyau de grosses entreprises (NGE), articulé initialement autour du secteur phospho-chimique, ayant les attributs d'un « pôle de croissance » par son pouvoir d'entraînement, sa valeur ajoutée économique et sa capacité d'accumulation du capital et créer dès lors un environnement d'affaires favorables à l'attraction des investissements privés.

\* **Les industries des MCCV :** Abrutant des formations géologiques sièges de nombreuses ressources et de substances utiles, le gouvernorat du Kef s'apprête à promouvoir des projets dans le secteur des matériaux de construction et des substances utiles :

- Une cimenterie qui tire sa matière première à partir du site Koudiet Lahrigua situé à environ 2 Km du Zouarine vers Sers.
- Une usine d'extraction et de transformation de marbre qui aura le choix de s'implanter à Tajerouine ou Kalaât Snène dans un des sites existants (plateau de Djebel Ebba à 1 Km à l'Ouest de la ville de Dahmani, ou Djebel Lahmaimia, autres sites ..).
- Une briqueterie pour la production de briques, hourdis et tuiles, les pavés de sol, etc, à partir des gisements de Djebel Slata et Koudiet Nassr Houas à Tajerouine.
- Une usine de traitement de sable siliceux à partir du gisement d'Aïn Jezza (plus de 98% de silice) au Nord-est de la ville de Tajerouine.
- Mise à niveau de l'exploitation des mines de fer pour propulser le secteur cimentier.

\* **Les espaces de production industrielle :** La faiblesse de l'activité industrielle dans le gouvernorat est traduite aussi par la faiblesse des superficies des zones industrielles aménagées. Deux zones seulement, réalisées par l'AFI, sont fonctionnelles depuis la fin des années 90<sup>11</sup>.

Dans le cadre du programme national d'aménagement des zones industrielles, 6 zones industrielles sont programmées dans le gouvernorat du Kef. Des réserves foncières

<sup>11</sup> Celle du Kef, couvrant 10 ha, près de la centrale électrique sur la RN17, l'autre celle d'oued Rmal aménagée sur 10 ha en 2012.

**Résumé.**

industrielles ont été programmées dans le cadre de la loi n°2013-47 (JORT n°36 en date du 6 mai 2014) au profit de quatre zones : Le Kef (extension sur 10 ha), station El Mhamid (53 ha dont 45 ha à aménager), Sakiet Sidi Youssef-Aïn Karma (200 ha) et Sers (78 ha).

Pour combler les insuffisances de ce programme, le SDAD préconise l'aménagement d'autres zones industrielles :

- deux zones industrielles, une à Sers (55 ha) l'autre à Dahmani (20 ha) pour favoriser l'émergence surtout d'industries agroalimentaires, telle qu'une centrale laitière, des huileries de mise en bouteille, des UAB, etc. Ces industries auront aussi à rayonner sur l'agriculture des zones Ouest du gouvernorat de Siliana et des zones Nord du gouvernorat de Kasserine compte tenu de leur proximité ;
- une zone industrielle à Mhamid près de Tajerouine (45 ha) dédiée surtout aux industries des MCCV (carrelage, substances utiles, ...) et aux activités de services connexes à l'industrie ;
- une zone industrielle à Nebeur (10 ha). La position de Nebeur sur l'itinéraire de la future route express (ou autoroute) El Kef-Boussalem lui confère un potentiel industriel accru qu'il faudrait mettre en valeur ;
- des bâtiments industriels couvrant un total de 10 milles m<sup>2</sup> dans les délégations n'ayant pas des réserves foncières industrielles.
- en vue de créer des emplois aux petits artisans et favoriser les activités orientées vers les besoins domestiques et de production de proximité, des zones d'activités sont programmées, à savoir une zone d'activités dans chacune des villes de Kef, Tajerouine, Djérissa, Dahmani, Sers, El Ksour et Nebeur ;
- dans le souci de préserver l'environnement, surtout qu'il s'agit d'une région agricole, chaque zone industrielle dont la superficie dépasse 30 ha, il est primordial de réaliser une station d'épuration destinée au prétraitement des effluents industriels (Sers et El Mhamid).

**\* Création d'un technopole au Kef :** Le pôle de compétitivité rassemble sur un territoire, des organismes de recherche, des industriels, des financeurs publics et privés et des établissements de formation, et ce autour d'une thématique. C'est un carrefour de rencontres, par l'innovation, entre les acteurs de l'économie, dont l'objectif est triple :

- donner naissance à des projets collaboratifs public-privé de recherche et développement innovants, pour faire face à une compétition mondiale accrue,
- contribuer à la création d'entreprises, la croissance des PME et de l'emploi sur des secteurs à fort potentiel,

***- Alimenter le gouvernorat par le gaz naturel***

Actuellement, le réseau du gaz naturel dans le gouvernorat ne desserve que la cimenterie CIOK, branché sur le gazoduc trans-algérien. L'alimentation du gouvernorat en gaz naturel sera effectuée dans le cadre du plan directeur du gaz naturel (Elaboré par la STEG en 2009) via un gazoduc pour l'approvisionnement du Nord-ouest. La conduite principale longera la RN17, passant par El Kef, Tajerouine pour passer vers Kasserine. La majorité des villes du gouvernorat sera desservie par le gaz naturel.

***- Vers un tourisme écologique et culturel qui étale la saison touristique***

Malgré l'enracinement historique et la richesse archéologique et culturelle de la région du Kef, le gouvernorat n'a pas réussi à tailler une image de marque touristique et forger une destination en la matière.

---

<sup>12</sup> Kilo tonne équivalent pétrole.



**Résumé.**

Le Kef devrait constituer un maillon du circuit touristique de toute la région du Nord-Ouest pour tirer les synergies issues de la diversité des produits touristiques offerts. La projection d'activités touristiques hors estivales et autre que balnéaires dans le pôle touristique Tabarka-Aïn Draham (surtout le téléphérique, la station touristique Col des Ruines à Aïn Draham, la station thermale à Béni Mtir et Hammam Bourguiba,...) n'aura qu'à profiter au tourisme dans la région du Kef à conditions d'articuler ce dernier au circuit touristique régional, et valoriser les potentialités existantes : mise en valeur du patrimoine archéologique, stations thermales, écomusées et musées archéologiques,...

La stratégie de promotion du secteur s'établit au niveau de plusieurs créneaux dont les plus indiqués : l'écotourisme et le tourisme culturel.

\* **Développement de l'écotourisme** : La région tellique du Kef recèle des atouts indéniables pour le développement de l'écotourisme. Pour monter ce créneau, il y a lieu de mettre en œuvre les actions ci-après :

- **Création d'une station écotouristique intégrée** près des massifs forestiers et des barrages de Mellègue. Cette station aura une structure architecturale légère (chalets, espace d'animation, ..) et intégrée au paysage naturel.
- **Elaboration d'un plan directeur de tourisme de gîtes ruraux**. Ce plan directeur permettra l'identification des sites (logements et locaux) favorables, la planification de circuits touristiques et des réseaux de pistes pédestres et équestres pour l'interconnexion de gîtes ruraux, l'élaboration des normes de classification des gîtes ruraux et la formulation d'un cadre règlementaire régissant cette activité.
- **Développement du concept « Un village, un produit »** pour la valorisation des produits de l'artisanat et le développement des filières de distillation des huiles essentielles, de fabrication de savon naturel et de production de miel biologique, etc (à Nebeur, Sakiet Sidi Youssef, Touiref et Kalaât Snène).
- **Création d'écomusées et de musées géo-minières**, en vue de capitaliser la richesse écologique de la région (faune et flore) et sauvegarder la mémoire minière de la région (Deux écomusée un à Touiref et l'autre à Nebeur, et un musée d'archéologie minière à ciel ouvert à Djérissa).

\* **Développement du tourisme de santé** : Les potentialités géothermales de la région sont indéniables mais très peu valorisées. A cet effet, le SDAD préconise par la mise en place de deux stations thermales à implanter sur des sites somptueux à Hammam Mellègue et Hammet Bazez, et ce pour valoriser les sources géothermales à potentiel thérapeutique.

\* **Valoriser le patrimoine archéologique et les potentialités culturelles** : Il s'agit de créer des musées, un au Kef et un autre à Dahmani, et mettre en valeur des sites archéologiques après avoir en effectué l'inventaire.

**- Les services connexes et les circuits d'échange commercial et de distribution**

\* **Mettre à niveau des circuits de distribution** : Si les services connexes (banques, assurances, maintenance industrielle,...) sont généralement « auto-dimensionnés » en fonction de la dynamique des secteurs réputés leviers de développement (agriculture, industrie, tourisme), le commerce lui aussi obéit à la demande locale et régionale, généralement de type domestique.

Dans ce cadre, le créneau potentiel dans le gouvernorat du Kef est la grande distribution réduite actuellement à une seule unité installée dans la ville du Kef. Des villes comme Tajerouine et Sakiet Sidi Youssef s'apprêtent pour abriter des grandes surfaces profitant des passagers algériens et d'une population kefoise qui a une bonne propension à dépenser. Il y a lieu aussi de créer un marché de gros alternativement dans la ville du Kef ou Sers, la

**Résumé.**

réhabilitation des marchés aux bestiaux du Kef, Tajerouine et Dahmani (clôture, voirie, équipements...), la création d'un marché aux bestiaux dans la ville de Dahmani et Sakiet Sidi Youssef, et renforcement des marchés des produits agricoles.

**\* Valoriser sa dimension géoéconomique pour développer les échanges maghrébins :**

La valorisation de la position frontalière du gouvernorat sera assurée par l'entreprise des actions suivantes :

- **Création des zones franches à Sakiet Sidi Youssef et à Kalaât Snène** pour permettre aux commerçants et opérateurs économiques des deux pays d'effectuer des échanges économiques et effectuer des investissements communs.
- **Mise à niveau des postes frontaliers existants** pour pallier aux insuffisances enregistrées dans les deux postes de Sakiet Sidi Youssef et de Kalaât Snène et les complications douanières et endiguer, dès lors, la contrebande.
- **Lutte contre la contrebande** par l'entremise de la coopération douanière ainsi que par diverses mesures d'appui et d'accompagnement pour la promotion des franges frontalières.

### 3.2. Restructuration de l'espace et développement urbain

**- Vers une hiérarchie urbaine multipolaire**

L'émergence d'un potentiel de diversification industrielle -agroalimentaire, des substances utiles, et de phosphate...- dans le gouvernorat, aura à impacter, voire révolutionner le paysage urbain actuel et l'organisation de l'espace dans son ensemble. Le projet futurible de Sra Ouertène est un porteur de potentiel structurant au niveau économique (effet d'entraînement) mais aussi à l'échelle territorial et urbain. La localisation des mines de phosphate de Sra Ouertène privilégie la ville de Tajerouine comme deuxième centre urbain capable de créer un contre poids de la ville du Kef et articuler les villes du Sud du gouvernorat surtout celles qui essoufflent (Kalaât Snène, Djérissa, Kalaât Khasba, ...). Le potentiel agroalimentaire à Sers pourra faire de cette ville un autre pôle qui rayonnera sur le flanc Est du gouvernorat.

Donc engendrer une polycentralité dans le gouvernorat permettra de décontracter l'espace kéfois, diffuser les équipements et les services et assurer un encadrement plus efficace du territoire, et ce dans le cadre d'une armature composée des niveaux suivants :

- \* **un pôle régional : Le Kef.** La ville du Kef aura une vocation mixe administrative, industrielle et de services connexes ;
- \* **un centre régional : Tajerouine,** centre à vocation industrielle et commerciale (économie frontalière) ;
- \* **des centres sous-régionaux : Dahmani,** centre à vocation agricole et industrielle, et **Sers,** centre agricole aux fonctions d'échanges interrégionaux et d'appui à la transformation agro-industrielle ;
- \* **Les relais régionaux :** englobant **Sakiet Sidi Youssef et Kalaât Snène,** relais régional à vocation d'échange frontalier et de services socio-collectifs, **El Ksour,** relais régional à vocation agricole et minière, **Kalaât Khasba,** relais régional à vocation de services et échanges frontaliers et avec le Centre-ouest , et **Djérissa,** centre de services liés à l'activité minière et à l'agriculture
- \* **Les centres à dynamique locale,** à savoir **Nebeur,** centre local orienté vers l'agriculture et l'écotourisme, **Touiref,** centre orienté vers l'écotourisme et l'agroforesterie, et **Menzel Salem,** centre local agricole ex-minier.
- \* **Les villages et petits groupements ruraux :** Petits groupements ruraux destinés essentiellement à offrir la main d'œuvre agricole et quelques services connexes (labour, traitement phytosanitaire, moisson, collecte...): **Ellès, Sidi Ahmed Salah, Aïn Akarma, Mahjouba, Oglet Charen, Fej Thameur, Aïn Mesria et Sidi Ben Arar, Tell El Ghozlan.**

### - Les axes viaires et les ouvertures prioritaires

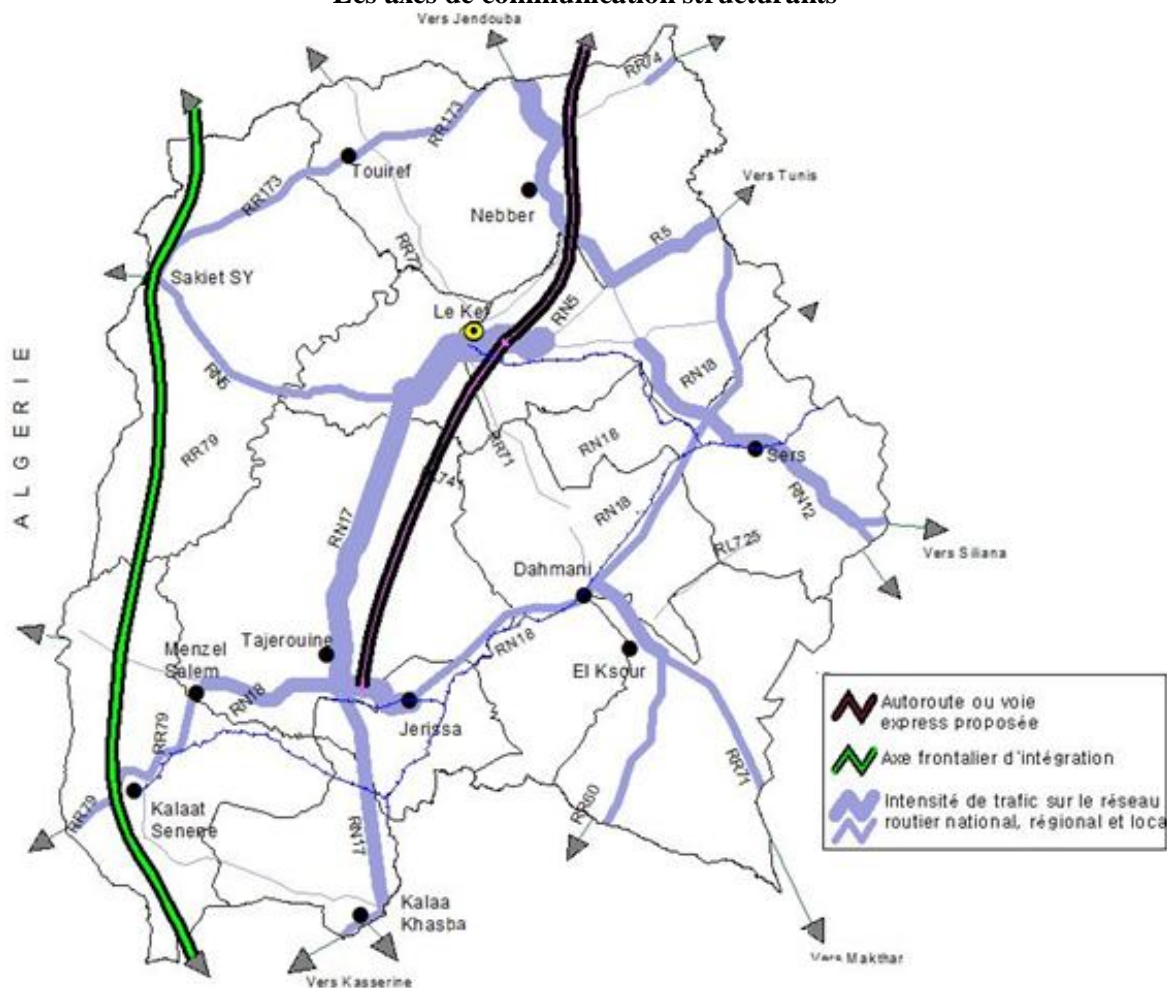
La position frontalière du Kef et son ouverture sur les pays du Maghreb offre un nouveau potentiel d'intégration du Kef dans le réseau d'échange économique maghrébin. Le Kef devrait bénéficier de ces ouvertures sur l'Algérie via un accès à l'autoroute maghrébine et renforcement des axes transfrontaliers. L'ouverture autoroutière proposée a été préconisée par le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire sur une longueur de 110 Km, et qui devrait suivre un itinéraire entre la RN17 (Jendouba-le Kef) et la RN5 (Tunis-le Kef). Un appel d'offre international a été lancé en août 2016 pour la réalisation des études sommaires, détaillées et d'exécution de cette autoroute.

Les liaisons Nord/sud (RN6 et RN17) devront être consolidées surtout pour favoriser l'intégration des deux bassins miniers de Sra Ouertène (Kef) et de Gafsa.

La perspective de développement prévue dans le gouvernorat met en jeu la mise à niveau des axes existants et surtout ceux fortement convoités ou qui le seront prochainement avec l'émergence des centres d'activités économiques dans le gouvernorat (agroalimentaire, substances utiles, phosphate,...).

Par ailleurs, de par son rôle stratégique pour le secteur minier et chimique projeté, la voie ferroviaire devra être développée. L'Etat devra envisager quel port sera sollicité pour connecter le bassin minier du Kef. Dans ce cadre, hormis les ports de Sfax, Gabès et Zarzis qui sont éloignés de la région, les ports envisagés sont ceux de Bizerte, de Radès ou de Sousse.

### Les axes de communication structurants



### **3.3. Renforcement des équipements publics et des services socio-collectifs**

#### **Améliorer le niveau des équipements et des services :**

L'insuffisance des équipements publics et des services socio-collectifs dans le gouvernorat du Kef, comme d'ailleurs dans la plupart voire la totalité des régions intérieures, n'est pas une histoire nouvelle ; il est de facto une des formes des disparités régionales excessives dans le pays. Le développement économique prévisible dans le gouvernorat devrait être accompagné par une refonte du service public tant au niveau du transport des personnes, des services des concessionnaires (eau, électricité, assainissement, téléphone), qu'au niveau de la santé publique et l'enseignement et de la formation professionnelle.

La stratégie mise sur l'amélioration des indicateurs en la matière pour se rapprocher des moyennes du pays et même des moyennes des gouvernorats favorisés.

#### **Atténuer les problèmes fonciers :**

L'enjeu foncier a été toujours au cœur des blocages confrontés par la réalisation des projets que ce soient publics ou privés.

Etant un problème de dimension nationale, la DGAT a lancé un appel d'offres en vue d'élaborer une stratégie foncière pour la Tunisie afin d'accompagner la relance économique attendue et créer les conditions favorables à l'investissement aussi bien public que privé. D'ici là, les autorités locales devront œuvrer à créer des réserves foncières dans les villes dont l'extension est un processus rapide.

### **3.4. Gestion des ressources naturelles et opérations écologiques préventives**

#### ***- La gestion rationnelle et intégrée des ressources en eaux***

La tendance à l'envasement du grand barrage de Mellègue, quasi amorti, et la fragilité de la situation des nappes souterraines existantes appelle à la mise en œuvre d'une multitude d'actions dont la plus urgente est l'élaboration d'un plan de gestion intégré des ressources en eau, qui tient en compte les différents besoins futurs et surtout la promotion de projets hydrovores. Il s'agit aussi de mobiliser les eaux de surface des principaux oueds dans la région par la création de grands barrages, à savoir Mellègue amont, oued Tessa et oued Serrat.

#### ***- Atténuer l'eutrophisation des nappes phréatiques***

A risque de salinisation des nappes phréatiques suite au dépassement du taux d'exploitation optimal (100%), l'effort devrait aussi être consenti au niveau de l'amélioration de l'efficacité d'irrigation dans le cadre d'économie d'eau, ainsi que la promotion d'un programme de recharge dont l'horizon dépendra du taux d'exploitation actuel : les nappes sensiblement surexploitées requièrent une recharge urgente (à court terme), les nappes moyennement exploitées (moins de 100%) requièrent une recharge à long terme et les nappes dont l'exploitation est proche de l'optimum (plus ou moins 100%) requièrent une recharge à moyen terme.

#### ***- Collecte et traitement des déchets***

\* **Les déchets de type ménager :** Evaluée sur la base des enquêtes, menées par l'ANGED en 2010<sup>13</sup>, la production des déchets ménagers dans les communes du gouvernorat du Kef est évaluée à environ 91 tonnes/jour, soit 32 000 Tonnes/an.

---

<sup>13</sup> Un ratio de production de déchet de 0,75 Kg/habitant et par jour a été retenu pour la commune du Kef contre 0,58 Kg/habitant/jour pour les autres communes. Le PREDD du gouvernorat du Kef (GIZ, 2016) retenu une production moyenne pour l'ensemble des communes du Kef de l'ordre de 0,7 kg/jour/habitant, sur la base d'une croissance de 2% par an de la production des déchets à l'échelle nationale.

**Résumé.**

Normalement, la collecte et le traitement de ces déchets sont résolus dans le cadre du projet de gestion des déchets du bassin d'oued Medjerda. Faut-il consolider les moyens de collecte et améliorer la fréquence de passage pour la collecte des déchets dans les villes dépassant 10000 habitants.

\* **Les déchets industriels et spéciaux :** Le SDAD retient la réalisation de 4 bassins de dépôt de la margine près des champs oléicoles là où il existe des huileries, et la réalisation d'une unité de traitement des produits dangereux (médicaments, produits phytosanitaires, pesticides, ...).

\* **Déchets miniers futurs :**

- **Les séquelles des mines phosphatiers :** L'enjeu écologique des déchets miniers est surtout futuriste de taille avec la mise en exploitation du phosphate de Sra Ouertène. En effet, l'expérience d'exploitation du phosphate dans le bassin minier de Gafsa est instructive à cet égard et enseigne qu'il faudrait faire attention à l'ensemble des étapes de la filière phosphatière depuis l'extraction jusqu'à l'expédition des produits finis (engrais chimique et acide phosphorique). Les sites des dépôts stériles devront être bien choisis pour réduire la déconfiguration du paysage et il faut qu'ils soient arborisés pour les fixer et améliorer leur paysage.
- **La pollution des laveries de phosphate :** L'enrichissement de phosphate est une opération hydrovore fait par voie humide, et génère des rejets énormes de boues surtout quand ces dernières sont rejetés des exutoires naturels (oueds, sebkhas, ..). Les digues à boues sont une solution qui été bénéfique que ce soit au niveau de la limitation de la pollution ou en matière d'économie d'eau (recycle des eaux). Elle sera préconisée dans le bassin minier de Sra Ouertène tout en élaborant les études nécessaires pour le choix des sites d'implantation adéquats eu égard à la fragilité du milieu écologique dans la zone.

Par ailleurs, la transformation du phosphate enrichi pour la production des engrais et de l'acide phosphorique n'est pas aussi sans générer des rejets à fort risque environnemental : terrils de phosphogypse qui dénaturent le paysage. A cet effet, il est crucial voire impératif de réfléchir sur le sort du phosphogypse dans une région où l'espace rural et agricole est strictement intouchable.

**- Lutte contre l'érosion du sol et la désertification**

La désertification est dorénavant un problème sérieux préoccupant dont les indices n'ont cessé de se manifester que ce soit au niveau des sols érodés (oliveraies, champs céréalières...) ou dans l'accentuation de l'érosion hydrique des sols, surtout lors des pluies torrentielles.

L'aménagement doit prendre un caractère à la fois préventif que curatif. Il doit se placer dans une approche d'aménagement et de développement intégré et participatif. La priorité sera accordée aux zones les plus sensiblement fragiles à la désertification.

**- Assainissement et protection contre les inondations**

Le gouvernorat paraît sous-équipé en matière d'infrastructure d'assainissement en eaux usées ; il ne dispose que d'une seule station d'épuration dans la ville du Kef, une deuxième station d'épuration est en cours de réalisation à Sers alors qu'une troisième est programmée à Djérissa et recevra les eaux usées de Djérissa et de Tajerouine. Le présent SDAD retient la consolidation de la station d'épuration du Kef (réhabilitation et extension) et la réalisation des stations d'épurations dans toutes les villes de 10000 habitants et plus, à savoir Tajerouine-Djérissa (une station commune), Dahmani et Sers. Selon l'étude d'opportunité, on peut brancher El Ksour et Dahmani à une station d'épuration commune qui sera implantée à mi-chemin entre les deux villes.

En ce qui concerne les inondations, les projets de protection les plus urgents sont à réaliser dans la ville du Kef, Kalaât Khasba et Sakiet Sidi Youssef.

#### ***- Atténuation des retombées des changements climatiques***

La stratégie nationale d'adaptation de l'agriculture tunisienne et des écosystèmes aux changements climatiques<sup>14</sup> a énoncé que le climat change et tend à évoluer dans l'Arc méditerranéen aux horizons 2030 et 2050 vers une augmentation de la température et une baisse des précipitations sur fond de variabilité déjà grande du climat régional. Dans la période climatique 2011-2070, cette variabilité augmentera en moyenne de 5 à 10 % par rapport à la situation du siècle passé.

Les projections climatiques pour la Tunisie ont été construites sur la base des résultats du modèle HadCM3 aux horizons temporels 2020 et 2050. Les résultats sont exprimés à partir de scénarios régionaux, par rapport à la période de référence 1961-1990, période marquée par une variabilité déjà forte du climat. Il semble acquis que les phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, vents, inondations) vont augmenter en fréquence et en intensité, notamment à travers la succession d'années très sèches. Les conséquences sociales et économiques peuvent être dramatiques ; elles vont de la perte de récoltes, d'abandon de certaines cultures à une augmentation des risques de grands feux dans l'espace continental (il y aura aussi des effets dans les milieux marins qui n'intéressent pas la région).

La stratégie nationale d'adaptation de l'agriculture tunisienne et des écosystèmes aux changements climatiques repose sur une multitude d'actions qui touchent le climat, les ressources en eaux, les écosystèmes, les agro-systèmes et les systèmes agricoles, la recherche et la coopération internationale (voir le rapport principal).

## ***4. LE PLAN-PROGRAMME***

Le plan programme, ci-après, capitalise l'ensemble des projets compatibles avec les préoccupations et traduisent les orientations du SDAD du gouvernorat du Kef et visant à répondre aux différentes préoccupations et attentes en termes d'insertion du gouvernorat dans la dynamique régionale et dans le nouveau ordre mondial (mondialisation). Les différents projets retenus sont présentés par axe, en spécifiant l'intitulé du projet, sa localisation, l'échéancier de réalisation par plan quinquennal, son coût approximatif et l'opérateur en charge (maître d'œuvre).

Après l'identification des différents projets, l'estimation du coût approximatif total du plan programme table sur un montant d'environ **5 561,2** millions de DT répartis par chapitre (axe) comme suit :

---

<sup>14</sup> Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques/GTZ (2007).

**Répartition du coût total du plan programme par axe**

<b>AXES / composantes</b>	<b>Coût (1000 DT)</b>	<b>%</b>
<b>Axe I. DYNAMISATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE</b>	<b>3 124 750</b>	<b>56,2%</b>
1.1. Agriculture et pêche	971 000	17,5%
1.2. Industrie et énergie	1 871 000	33,6%
1.3. Tourisme	151 950	2,7%
1.4. Activités de commerce	130 800	2,4%
<b>Axe II. STRUCTURATION URBAINE ET RURALE</b>	<b>1 870 350</b>	<b>33,6%</b>
2.1. Système urbain proposé	288 600	5,2%
2.2. Modernisation du réseau de communication	1 454 000	26,1%
2.3. Développement du transport	127 750	2,3%
<b>Axe III. DEVELOPPEMENT DES SERVICES SOCIOCOLLECTIFS</b>	<b>346 150</b>	<b>6,2%</b>
3.1. Enseignement et formation professionnelle	66 900	1,2%
3.2. Santé de base	51 250	0,9%
3.3. Eau potable et électricité	156 000	2,8%
3.4. Poste et télécommunication	23 500	0,4%
3.5. Sport et culture	48 500	0,9%
<b>Axe IV. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>219 900</b>	<b>4,0%</b>
4.1. Environnement naturel	95 000	1,7%
4.2. Environnement urbain	124 900	2,2%
<b>TOTAL</b>	<b>5 561 150</b>	<b>100,0%</b>

Ce coût de 5 561,2 millions de DT est bien suffisant si on sait que le SDARE du Nord-ouest a prévu pour tous les quatre gouvernorats de Béja, Jendouba, Kef et Siliana ensemble 5550 millions de DT, soit en moyenne environ 1400 millions de DT par gouvernorat.

Tenant compte de l'horizon temporel du plan-programme (15 ans entre 2016 et 2030), le schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat du Kef prévoit en moyenne une enveloppe budgétaire de **1854** millions de DT par plan quinquennal. Le détail des projets du plan-programme est étayé dans les tableaux au niveau du rapport principal.

## PLAN-PROGRAMME

### Composante I. DYNAMISATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

#### 1.1. Agriculture et pêche

	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
<b>Aménagement de l'infrastructure hydraulique et hydrologique</b>							
Construction de deux grands barrages : oued Mellègue amont (90 Mm3) et oued Tessa (44 Mm3)*.	Délégations de Nebeur, Kalaât Khasba et Kef Est	Mobiliser les ressources d'eau de ruissellement et contribuer dans la consolidation de la sécurité hydrique du pays.	X	X	X	381 000	Ministère chargé de l'Agriculture (DGGBTH)
Création de 12 barrages collinaires : dont 1 sur oued Lak'hal, 1 sur oued Esskifa (pour 2016-2020), les 10 restants pour 2021-2030	Toutes les délégations du gouvernorat	Protéger le potentiel productif du sol Mobiliser les ressources en eaux de surface. Améliorer la production agricole (irrigation). Réduire l'envasement et la salinisation des grands barrages.	X	X	X	40 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)
Création de 18 lacs collinaires	Dans toutes les délégations (sauf Kalaât Khasba et Djérissa)	Protéger le potentiel productif du sol Mobiliser les ressources en eaux de surface. Améliorer la production agricole (irrigation). Réduire l'envasement et la salinisation des grands barrages.	X	X		10 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)
Création de deux zones de sauvegarde sur les nappes de Charène et Bled Abid (à Sidi Mtir et Abida).	Au Nord des deux délégations de Tajerouine et Dahmani	Sauvegarder les ressources en eaux des deux aquifères devenus surexploités Protéger les sols des périmètres contre la salinisation		X	X	4 500	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)/Privés
<b>Réformes agraires</b>							
Remembrement d'environ 15000 ha des exploitations (périmètres irrigués publics et privés)	Dans toutes les délégations	Assurer une uniformité des exploitations agricoles et améliorer leur productivité	X	X	X	9 000	Ministère chargé de l'Agriculture / AFA
<b>Projets agricoles productifs</b>							
Réhabilitation des PPI existants (environ 5500 ha) : Renouvellement des conduites et des équipements hydrauliques vétustes, amélioration de la gestion, ...**	Dans toutes les délégations	Rentabiliser les infrastructures hydrauliques en place, amélioration de la production agricole locale et réduction du coût de vie.	X	X		15 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)



**Résumé**

	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Création des périmètres irrigués sur les barrages à construire et sur des forages à créer (environ 20000 ha)**	Délégations de Kalaât Snène et Nebeur (barrages)	Valoriser les potentialités en eaux existantes Améliorer l'économie de la population rurale et lutter contre le fléau de la migration, Améliorer la capacité de production agricole pour justifier la mise en place des unités agroindustrielles.	X	X	X	300 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)
Electrification des puits de surface (environ 1000 puits)	Délégations de Nebeur, Sers, Kalaât Khasba et Dahmani	Valoriser les potentialités en eaux phréatiques existantes Améliorer les rendements des cultures pratiquées et subvenir à la demande des agriculteurs en matière d'électrification		X		13 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)/STEG
Création d'un périmètre irrigué à partir des eaux usées traitées (100 ha)	Délégations Tajeroûie et/ou Djérissa (ayant une STEP en commun)	Valoriser les ressources en eaux épurées dans l'irrigation de l'arboriculture (oliviers et amandier) et les cultures fourragères. Développer l'élevage intensif		X		2 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA) / ONAS
Développement du secteur arboricole : plantation des oliviers et de l'arboriculture fruitière (amandiers) dans le cadre de la révision du programme de protection des terres agricoles	Délégations de Kalaât Snène et Kalaât Khasba et Sud de la délégation de Sakiet Sidi Youssef	Valoriser les potentialités en sol du flanc sud-ouest et qui s'adaptent bien aux oliviers et aux amandiers. Favoriser la transformation agro-industrielle de l'amande.	X	X		53 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)
Promotion d'un élevage laitier orienté vers l'agro-industrie (Introduction des races bovines productives, amélioration de la race locale, création des centres de collecte, renforcement des circuits de distribution des aliments de bétail, assistance prophylactique, ...).	Dans les délégations de Sers, Dahmani et El Ksour	Valoriser le potentiel hautement productif des écosystèmes agroforestiers. Rentabiliser les infrastructures routières (pistes rurales) à aménager. Dynamiser les espaces ruraux jusqu'à présent enclavés et répulsifs. Offrir une matière première aux centres agroalimentaires à développer à Sers	X	X		7 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)/Privés
Création des réserves fourragères stratégiques sur pied (plantations d'arbustes et de cactus, traitement à l'ammoniac,...).	Dans toutes les délégations	Sécuriser les disponibilités fourragères aux troupeaux surtout durant les années de sécheresses	X	X		5 000	Ministère chargé de l'Agriculture / OEP
Projet de développement agro-forestier	Nord-Ouest du	Améliorer le niveau de vie des populations	X	X		20 000	Ministère chargé de

**Résumé**

	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
intégré participatif (PDAFIP) des zones montagneuses.	gouvernorat	rurales par l'amélioration des services de base (santé, scolarisation, accès, ...) et endiguer la migration vers les centres urbains.					l'Agriculture (ODESYANO)
Projet de développement agro-forestier intégré participatif (PDAFIP) du Sud du gouvernorat.	Sud du gouvernorat	Améliorer le niveau de vie des populations rurales par l'amélioration des services de base (santé, scolarisation, accès, ...) et endiguer la migration vers les centres urbains.		X	X	20 000	Ministère chargé de l'Agriculture (ODESYANO)
Projet de développement agricole intégré (PDAI) des délégations du Nord-ouest	Les délégations du Nord-ouest (Sakiet Sidi Youssef, Nebeur, Touiref et Kef Ouest)	- Améliorer le niveau de vie des populations rurales par l'amélioration des services de base (santé, scolarisation, ...) et endiguer la migration vers les centres urbains. - Luter contre la désertification	X	X		80 000	Ministère chargé de l'Agriculture
Plantation de 5000 ha d'espèces forestières médicinales	Délégations de Nebeur, Sakiet Sidi Youssef et Sers	Valoriser le potentiel forestier à vocation médicinales. Créer de l'emploi pour les populations vivant dans les zones tampons des domaines forestiers.	X	X	X	5 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA/ODSYANO)
Projets de poulaillers (pondeuses et poulets de chair) permettant d'augmenter la capacité de : - 20000 poules pondeuses. - 100000 poulets de chair/rotation.	Dans le bassin agricole Sers-Dahmani	Augmenter la capacité actuelle de production et valoriser le potentiel énorme de production d'aliments de bétail (région céréalière)..	X			3 000	Ministère chargé de l'Agriculture (APIA)/Privés
Développement de la pêche et de l'aquaculture lagunaire (dans les grands barrages) : Aménagement de 4 quais de débarquement avec des endroits ombragés	Trois barrages à créer (Mellègue amont, Tessa et Serrat)	Développer de nouvelles activités autour des barrages, créer de nouvelles sources de revenus aux populations rurales et amélioration de la production halieutique.		X	X	2 500	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)/ DGP
Services connexes à l'agriculture et à l'aquaculture	Villes du Kef, Tajerouine, Dahmani, Sers, El Ksour et Sakiet Sidi Youssef	Accompagner l'émergence de cette activité dans le gouvernorat	X	X		1 000	Ministère chargé de l'Agriculture (APIA)/Privés

\* Le barrage de Serrat est sur le point d'être achevé et son exploitation sera bientôt engagée ; il est destiné à l'eau potable et la création d'un PPI de 4500 ha. Pour le barrage Mellègue amont (277 millions de DT), il va permettre de créer des PPI d'une superficie totale de 20000 ha à affiner dans le cadre des études de faisabilité. Sa réalisation démarrera bientôt (début 2017). Pour le barrage d'oued Tessa qui permettra de créer 2500 ha.

**Résumé**

\*\* Première tranche (2016-2020) : les PPI de Nebeur, Sidi Abdel Basset 1+2, Souari Abida 3, Tricha, Douar Sned (environ 720 ha). Le reste des autres PPI pour une deuxième tranche (2020-2025). Les PPI à réhabiliter durant la deuxième tranche feront l'objet d'une étude préalable d'identification. On table *a priori* sur 10000 ha.

\*\*\* Estimée sur la base d'un coût moyen de 20 000 DT/ha (aménagement et équipements hydromécaniques).

**1.2. Industrie et énergie**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
<b>L'industrialisation</b>							
Création d'un pôle technologique	Ville du Kef	Développer les activités orientées vers la haute technologie Inciter à l'installation des activités à haute valeur ajoutée	X	X		100 000	Ministère chargé de l'Industrie/ Ministère de l'enseign.sup.
Mise à niveau des unités industrielles existantes (relevant de toutes les branches industrielles)	Dans toutes es délégations ayant des entreprises industrielles	Améliorer la compétitivité des entreprises surtout celles ancrées à l'international. Améliorer la viabilité des entreprises en difficultés	X	X	X	100 000	Ministère chargé de l'Industrie et des Technologies/Privés
Création de nouvelles entreprises industrielles (relevant de toutes les branches industrielles) dont un pôle agroalimentaire (centrale laitière, conserves agroalimentaires, abattoir pilote de viandes rouges...), une cimenterie, marbreries, briqueterie, silice...	- Dans tout le gouvernorat du Kef - Privilégier le bassin Sers-Dahmani	Développer un environnement d'affaires attractif et créer une dynamique économique (investissement, emploi...) Valoriser les produits agroalimentaires transformables et les matières premières existantes et exploiter les richesses des gisements de substances utiles..	X	X	X	800 000	Privées / Ministère chargé de l'Industrie (CPG via un fonds de développement du bassin minier Sra Ouertène)
Mise à niveau des deux abattoirs du Kef et Tadjerouine	Villes de Kef et Tadjerouine	Améliorer l'hygiène et la tracibilité des viandes rouges	X	X		2 500	Ministère chargé de l'Industrie
Promotion d'un pôle phospho-chimiques à partir des gisements de Sra Ouertène (Extraction et enrichissement du phosphate et sa transformation)*	Délégations d'El Ksour, Dahmani et Tadjerouine	Développer un pôle d'entraînement industriel et créer une dynamique économique (investissement, emploi...) et valoriser les réserves de phosphate de sra Ouertène	X	X		750 000	Ministère chargé de l'Industrie
Création de nouvelles zones industrielles : Extension ZI oued Rmel (10 ha), Sers (55 ha), Dahmani (10 ha), Mhamid à Tadjerouine (100 ha), Nebeur (5 ha extensible à 10 ha)**	Villes de Kef, Sers, Dahmani, Tadjerouine et Nebeur	Augmenter l'attractivité de la ville Diversifier la base économique productive, valoriser la zone industrielle existante.	X	X		39 000	Ministère chargé de l'Industrie(AFI)
Création des bâtiments industriels sur environ 15 milles m <sup>2</sup> *	Villes Sakiet Sidi Youssef, Touiref,	Augmenter l'attractivité de la ville, diversifier la base économique productive, valoriser la zone		X	X	4 000	Ministère chargé de l'Industrie(AFI) /

**Résumé**

	Kaalat Snène, Kalaât Khasba, El Ksour	industrielle existante.					Communes
Réhabilitation et extension de la zone industrielle existante à El Kef (AFI 21 ha et Conseil Régional 30 ha),	Ville de Kef	Augmenter l'attractivité de la ville, diversifier la base économique productive, valoriser la zone industrielle existante.	X			2 000	Ministère chargé de l'Industrie(AFI)
Création des zones d'activités (dédiées aux petits métiers)	Le Kef, Tajerouine, Dahmani, Sakiet Sidi Youssef, Sers et Nebeur	Développement des petits métiers et valorisation du savoir faire et des compétences en la matière		X		1 800	Ministère chargé du développement (ODNO) / Conseil Régional
<b>Infrastructure énergétique</b>							
Alimentation du gouvernorat le gaz naturel : branchement des zones industrielles et des domestiques : 160 Km de conduites principales	Villes d'El Kef Tajerouine, Djérissa, Dahmani, Sers, et Nebeur et localités voisines de la conduite principale.	Fournir une ressource énergétique dans des conditions de rentabilité, améliorer les conditions de vie de la population notamment lors des périodes froides, réduire les coûts de transport du gaz en bouteilles	X	X	X	60 000	Ministère chargé de l'Industrie et de l'Energie (STEG)
Développement des énergies renouvelables : Diffusion de la photovoltaïque (3000 foyers et des établissements publics)	Dans tout le gouvernorat du Kef	Contribuer à alléger la facture nationale de consommation d'énergie, améliorer les conditions de vie de la population		X	X	6 500	Ministère chargé de l'Industrie et de l'Energie (ANER/STEG) / Privés
Mise en place d'une ligne HT et création d'une station HT	Entre Dahmani et Feryet Zouarine	Subvenir au besoin de la région (domestiques et activités économiques surtout industrielles)	X	X		5 000	Ministère chargé de l'Industrie et de l'Energie
Etude d'un plan directeur de développements des énergies renouvelables	Dans tout le gouvernorat du Kef	Offrir un cadre de planification pour maîtriser le bilan énergétique dans le gouvernorat. Contribuer à alléger la facture nationale de consommation d'énergie, améliorer les conditions de vie de la population	X			200	Ministère chargé de l'Industrie et de l'Energie

\* Le pôle sera articulé sur deux activités intégrées : l'extraction et l'enrichissement du phosphate dans des laveries (coût : 7200 millions de DT) et une industrie de production d'engrais chimique et d'acide phosphorique (coût : 300 millions de DT)

\*\* Coût unitaire de : 300 milles DT/ha pour les zones industrielles ; 400 DT/m<sup>2</sup> pour les bâtiments industriels.

**Résumé****1.3. Tourisme**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Aménagement d'une station touristique intégrée dédiée au tourisme écologique (40 ha)	Près de la ville de Nebeur (Village de Mellègue)	Le projet est un maillon stratégique du tourisme dans la zone qui va permettre d'augmenter la capacité d'accueil hôtelier, valoriser les potentialités écologiques, diversifier le produit touristique, et dynamiser la ville de Nebeur		X		75000	Ministère chargé du Tourisme (AFT)
Création de deux stations thermales	Sources de Hammam Mellègue et Hammam Bazzez (Délégations de Kef Ouest et Sakiet Sidi Youssef)	Les projets vont permettre de valoriser les potentialités géothermales, et constituer un maillon de diversification du produit touristique dans le gouvernorat, ...	X	X		12000	Ministère chargé du Tourisme /Privés
Projet « train touristique Tunis-Kasserine » traversant le gouvernorat du Kef	Projet subrégional (ligne de Tunis à Kasserine passant par El Kef)	Dynamiser le secteur touristique surtout le tourisme intérieur dans le gouvernorat (surtout les mines archéologiques, ...)				*	Ministère chargé du Tourisme /SNCFT
Mise à niveau des structures d'accueil et d'hébergement touristique classées (5 hôtels et des restaurants touristiques)	Ville de Kef	Améliorer les services d'hébergement et de restauration et rehausser la compétitivité des unités hôtelières	X			8000	Ministère chargé du Tourisme / Privés
Développement du circuit touristique de la médina du Kef sur environ 3 km	Ville du Kef	Promouvoir un circuit touristique bien identifié, équipé et thématique et l'appui à l'attractivité touristique de la ville. La conservation du patrimoine régional		X		7000	Ministère chargé du Tourisme (ONTT)/Ministère de la culture (INP)
Réhabilitation de la médina de Dahmani	Ville de Dahmani	Promouvoir un circuit touristique bien identifié, équipé et thématique et l'appui à l'attractivité touristique de la ville. La conservation du patrimoine régional		X		3000	Ministère chargé du Tourisme (ONTT)/Ministère de la culture (INP)
Aménagement des pistes pédestres et équestres (circuits écotouristiques dans le cadre du développement du tourisme des gîtes) : Pistes pédestres et équestres, belvédères, gîtes d'accueil et d'animation touristique, ...)	Dans les délégations comportant des forêts et des zones humides : Nebeur et Sakiet Sidi Youssef	Développer un tourisme ouvert sur la population locale pour diversifier le tourisme (randonnée, gîtes, brassage culturel avec les populations autochtones, ...) et valoriser les potentialités écologiques.		X		5000	Ministère chargé de l'Environnement

**Résumé**

Aménagement d'un circuit touristique thématique régional articulant divers escales (El Mdeina, Table de Jugurtha, Thermes romaines de Hammam Mellègue, ...)	Dans tout le gouvernorat	Valorisation touristique des potentialités historiques, sociales, naturelles et écologiques	X			2300	Ministère chargé du Tourisme (ONTT)
Création de cinq villages artisanaux	Villes de Kef, Nebeur, Sakiet Sidi Youssef, Kalaât Snène et Djérisa	Valoriser le savoir faire artisanal local, créer des activités génératrices de revenus.		X		2500	Ministère chargé du Développement (ODNO) / Conseil Régional
Création d'un musée archéologique (histoire romaine et médiévale)	Ville du Kef	Protéger la mémoire collective et renforcer le patrimoine culturel, diversifier les endroits de visite touristique.		X		3000	Ministère chargé du Tourisme /Ministère chargé de la Culture
Création de deux écomusées	Un dans la ville de Nebeur, l'autre à Touiref	Protéger la mémoire collective et renforcer le patrimoine culturel, diversifier les endroits de visite touristique.		X		3000	Ministère chargé du Tourisme /Ministère chargé de l'Environnement
Création d'un musée d'archéologie géologique et minière	Ville de Djérisa	Protéger la mémoire collective et renforcer le patrimoine culturel, diversifier les endroits de visite touristique.		X		3000	Ministère chargé de l'Environnement/Ministère chargé de l'Industrie/ Ministère chargé du Tourisme
Création de deux musées archéologiques	Villes du Kef et de Dahmani (El Mdeina ou dans le site mégalithique d'Ellès)	Protéger la mémoire collective et renforcer le patrimoine culturel, diversifier les endroits de visite touristique.		X		3000	Ministère chargé du Tourisme /Ministère chargé de la Culture
Exploration et mise en valeur des sites archéologiques et historiques (à incorporer au circuit touristique projeté) : 10 sites retenus.	Dans tout le gouvernorat	Mettre en valeur les potentialités culturelles historiques et diversifier les produits touristiques.	X	X	X	20000	Ministère chargé de la Culture (INP)
Etude d'un plan directeur de tourisme de gîtes (identifications d'un réseau de gîte ruraux, programmation des pistes pédestres et équestres à aménager, élaboration des normes de classification des gîtes ruraux, les acteurs, le cadre réglementaire, etc....)	Dans tout le gouvernorat	Développer un tourisme ouvert sur la population locale pour diversifier le tourisme (randonnée, gîtes, brassage culturel avec les populations autochtones, ...),	X			150	Ministère chargé du Tourisme (ONTT)
Programme de campagnes de marketing touristique (Stratégie de communication)	Projet intéresse tout le gouvernorat	Promouvoir le tourisme dans le gouvernorat et améliorer son attractivité	X	X	X	5000	Ministère chargé du Tourisme/Ministère chargé de la Culture

**Résumé**

\* Projet national et de transit par rapport au gouvernorat du Kef

**1.4. Activités de commerce**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Création de 2 zones franches (commercialisation) à - Sakiet Sidi Youssef (50 ha) - Kalaât Snène (50 ha)	Villes de Sakiet Sidi Youssef et Kalaât Snène	Développer l'économie frontalière et l'échange commercial avec l'Algérie. Ces deux villes et leurs espaces de rayonnement constituent un espace de développement frontalier.	X	X		80 000	Ministère chargé du Commerce /Ministère chargé de l'Industrie
Mise à niveau des 2 marchés de gros	Villes du Kef et du Sers	Améliorer les circuits de distribution des produits agricoles et garantir les conditions de maîtrise des coûts et des prix des produits sur le marché.	X	X		2000	Ministère chargé du Commerce
Création de deux marchés de gros	Villes de Tajrouine et de Dahmani	Subvenir aux besoins futurs des populations et des stations touristiques et de la population dans la zone.	X			10000	Ministère chargé du Commerce
Création d'un marché municipal	Villes du Kef et Djérisa	Améliorer le fonctionnement des circuits de distribution de détail (régulation des prix, améliorer la qualité, faciliter le contrôle, ...)		X		2 000	Ministère chargé de l'intérieur/Commune
Réhabilitation des marchés aux bestiaux (clôture, voirie, équipements...)	Villes du Kef, Tajerouine et Dahmani	Améliorer la fonctionnalité de ces marchés et de son agencement urbain dans la ville (décongestionnement, ...).	X			1 000	Ministère chargé du Commerce /Communes
Création d'un marché aux bestiaux	Villes du Sers et Kalaât Snène	Développer le commerce de l'élevage dans la délégation en liaison avec le trafic transfrontalier des bestiaux qui sera consolidé par l'autoroute maghrébine.	X			1 500	Ministère chargé du Commerce /Communes
Création de trois centres (espaces) commerciaux	Villes du Kef, Tajerouine et Sakiet Sidi Youssef	Valoriser la localisation frontalière de la ville qui est fortement sollicitée par les algériens pour des fins d'approvisionnement. Le projet permettra aussi d'endiguer la contrebande.	X			30 000	Privés
Mise à niveau des souks hebdomadaires (clôtures, parking, nouvelles organisation d'accès, ...)	Villes de Tajerouine, Dahmani, Sers, Kalaât Snène et Sakiet Sidi Youssef	Développer les échanges commerciaux entre ville et campagne Restructurer les activités dans les villes et réduire la congestion	X			4 000	Ministère chargé du Commerce /Communes
Etude stratégique de développement du commerce frontalier et de lutte contre la contrebande.	Tout le gouvernorat du Kef	Comprendre les enjeux du commerce frontalier et la contrebande / Mettre au point des solutions idoines pour lutter contre ce fléau / Développer l'économie sociale frontalière	X			300	Ministère chargé du Commerce /Communes

## **Composante II. STRUCTURATION URBAINE ET RURALE**

### **2.1. Système urbain proposé**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
<b>Actions urbaines structurantes</b>							
La réalisation d'une stratégie de développement concertée de la ville du Kef à l'horizon 2025	Ville du Kef	Etablir une vision stratégique de développement en mobilisant tous les acteurs locaux aussi bien institutionnels que non gouvernementaux Mettre au point un référentiel affiné de développement de la ville	X			250	Commune/Autres Ministères
Projet de jumelage de la ville du Kef avec celle de souk Hras (Algérie)	Ville du Kef	Créer un cadre de partenariat et d'échange d'expérience en matière de développement communal Consolider la destination touristique de la ville vis-à-vis des algériens	X			500	Commune/Ministère chargé des affaires étrangères
Réimplantation de la prison et de la caserne militaire (transfert hors de la ville du Kef)	Ville du Kef	Offrir un espace affectable à des activités adaptées à la dynamique économique et urbaine de la ville.			X	10 000	Ministère chargé de la défense / Ministère chargé de la Justice
Equiper des nouvelles Communes et Chef-lieux de délégations créées (Sièges de Communes, Recettes finances, sièges différents services publics...)	Villes de Touiref, Sers, Nebeur	Rehausser le niveau d'équipement de ces villes pour satisfaire le besoin en services publics.	X			10 000	Ministères Concernés (intérieur, finances, ...)
Révision des plans d'aménagement urbain de toutes les villes tous les cinq ans	Toutes les communes du gouvernorat du Kef	Mise à jour de la situation urbaine et maîtrise de l'extension urbaine	X			500	Communes/Conseil Régional /Ministère chargé de l'Equipement
Renforcement des centres locaux (05) et des petits groupements ruraux (09 villages ruraux et 20 petits groupements) : Elaboration et révision des PAU et PAD, alimentation en eau potable, services socio-collectifs, etc.	Dans toutes les délégations	Maîtrise de l'urbanisation dans ces villages et amélioration de leurs équipements	X			40000	Conseil Régional /Ministère chargé de l'Equipement
Elaboration de l'Agenda 21 (villes de plus de 5000 habitants)	Villes de plus de 5000 habitants	Mise au point d'un référentiel pour le développement de la ville Mise à niveau des villes et suivi de l'amélioration de la qualité de vie des populations.	X			300	Communes
Réhabilitation des quartiers populaires*	Dans toutes les	Améliorer le cadre de vie dans les quartiers populaires	X	X		97 000	Ministère chargé de



**Résumé**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
	Communes du gouvernorat plus Borj El Aifa.	Intégration de ces quartiers au tissu urbain de la ville Atténuer les problèmes environnementaux qui en résultent					l'Equipement (ARRU)/Communes
Réalisation d'un plan de déplacement dans la ville du Kef	Ville du Kef	Atténuer le congestionnement qui touche le centre ville et optimiser le système du transport, réduire la consommation de l'énergie et les émissions gazeuses qui en découlent,...	X			50	Ministère chargé du transport / Commune
<b>Développement de l'habitat</b>							
Création d'un périmètre d'intervention foncière (PIF)	Villes du Kef, Tajerouine, Sers, Dahmani	Prévoir des espaces pour l'habitat dans un contexte de rareté foncière et de multiplicité des contraintes à l'extension urbaine (mer, forêts, périmètres irrigués, montagnes, ..)	X			40000	Ministère chargé de l'Equipement (AFH)/Communes
Promotion des projets d'habitat social (Programme spécial de l'habitat social / Programme d'amélioration des logements sociaux).	Dans tout le gouvernorat	Favoriser l'accès des couches sociales moyennes dans les villes déshéritées à un habitat économique de manière à favoriser la cohésion sociale.		X		10 000	Ministère chargé de l'Equipement / Conseil régional
Réhabilitation des quartiers populaires	Villes du Kef, Tajerouine et Dahmani	Assurer une intégration urbaine et sociale des quartiers populaires et améliorer la cohésion sociale et la mobilisation de la population autour d'un projet de ville. Amélioration des conditions de vie des populations concernées	X	X		15000	Ministère chargé de l'Equipement (ARRU)
Programme de régularisation foncière dans les zones urbaines (surtout les quartiers installés sur des terres domaniales)	Presque dans toutes les villes du gouvernorat (problème généralisé)	Viser les villes où le problème foncier est prononcé : Débloquer la situation foncière pour résoudre le problème d'habitat et surtout le développement des activités économiques (installation des projets publics et privés).	X	X		15000	Ministère chargé des Affaires Foncières/ Communes/ Autres Ministères
<b>Développement régional et local</b>							
Projets de développement intégré (PDI)	Délégations du Kef Est, Kef Ouest, Sakiet Sidi Youssef, Kalaât Snène, Kalaât Khasba et Touiref,	Relancer une dynamique développementielle dans les zones les plus défavorisées. Atténuer le fléau de migration	X	X	X	50 000	Ministère chargé du Développement (CGDR)/Conseil Régional

\* Plan 2016-2020 : Cité 9 Avril, cité Zitouna, cité Ennour, cité Hached, cité Sanaoubar, cité Ebba Ksour, cité Zouhour, cité Chrichi et cité Bir Thelj, cité El Jilani.

Plan 2021-2025 : Cité de la République, cité des Marturs, cité Essaada, , cité El Markazia, cité 12 mai, cité Safia 1 et la localité Botj El Aifa, cité Ben Khelifa.

Plan 2026-2030 : Cité Ettahir, cité Harrouch, cité Ibn Kholdoun, cité El Kabel 1, cité Zayatine, cité Basma, cité Bourguiba, zone Ben Lahmar, zone Zaarir, zone Zitouna.

**Résumé****2.2. Modernisation du réseau routier et ferroviaire**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
<b>Axes routiers structurants</b>							
Réalisation d'une autoroute reliant le bassin d'emploi Kef-Tajerouine à l'autoroute maghrébine A3 au niveau de Boussalem (110 km dont 70 dans la zone d'étude).	Délégations de Tajerouine, Kef Est et Nebeur	- Projet qui ancre un autre projet autoroutier maghrébin stratégique pour l'intégration des pays du Maghreb - Assurer aussi une intégration régionale (corridor agroalimentaire prévisible à Fernana-Balta)	X	X		710 000	Ministère chargé de l'Equipement (DGPC)
Aménagement de l'axe routier frontalier (ou bretelle frontalière) sur environ 83 Km	Délégations de Sakiet Sidi Youssef et Kalaât Snène	Désenclaver la bande frontalière et entraîner une dynamique locale de développement		X		150 000	Ministère chargé de l'Equipement (DGPC)
Consolidation des routes classées prioritaires suivants : - la RN17 entre la limite Nord du gouvernorat et Kalaât Khasba - la RN5 entre Nord-est du gouvernorat et Sakiet Sidi Youssef	Délégations de Nebeur, Kef Est et Ouest, Tajerouine et Kalaât Khasba	Renforcer la mobilité et l'intégration régionale et locale (avec Jendouba au Nord et Kasserine-Gafsa au Sud, et avec Siliana-Béja-Tunis à l'Est). Il s'agit de réaliser des aménagements d'élargissement de la chaussée, des emprises d'accotement, des cassis, ... L'inventaire exact des tronçons à aménager nécessite une étude de diagnostic.	X			15 000	Ministère chargé de l'Equipement (DGPC)
Consolidation et réhabilitation des routes classées secondaires suivantes (total d'environ 300 Km) : - la RN18 reliant Kalaât Snène et Sers vers Siliana. - la RN12 entre Dahmani et limite avec le gouv. Siliana. - les RR60, RR71, RR72, RR78, RR79, RR173, RL713, RL725, RL742, RL747, RL750.	Dans tout le gouvernorat	Idem	X	X	X	200 000	Ministère chargé de l'Equipement (DGPC)
Réalisation de 3 ponts sur les tronçons de déviations de la RR72 (au niveau du barrage Mellègue amont projeté) et sur Oued Tessa-RR60 et un sur oued sidi Amor (RR78, PK 2)	Délégations du Kef Ouest, Nebeur et Sakiet Sidi Youssef, Sers	Contourner la cuvette du futur barrage Mellègue amont qui va submerger une partie de la RR72 et sécuriser le trafic routier		X		20 000	Ministère chargé de l'Equipement (DGPC)
Aménagement des entrées des villes (y compris l'aménagement des Avenues de l'Environnement)	Villes de Kef, Tajerouine, Sers, Nebeur et Kalaât	Améliorer le paysage urbain des villes Améliorer le cadre de vie dans les villes			X	17 000	Ministère chargé de l'Equipement / Ministère chargé de

**Résumé**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
	Snène.						l'Environnement
Aménagement des voies de contournement de villes	Villes du Kef, Sakiet Sidi Youssef, Kalaât Snène, Tajerouine, Dahmani et Sers	Décongestionner les centres-villes et structurer leurs espaces périurbains Créer une limite physique non débordable par l'habitat (limiter l'extension urbaine anarchique)		X		65 000	Ministère de l'Equipement (DGPC)
<b>Routes secondaires et pistes agricoles</b>							
Bitumage des pistes reliant les villages ruraux aux axes routiers classés (environ 100 Km)*	Dans toutes les délégations	Favoriser l'intégration locale entre les centres urbains et désenclaver les villages et zones rurales environnantes		X		50 000	Ministère chargé de l'Equipement /Ministère chargé de l'agriculture
Réhabilitation des pistes agricoles dans les périmètres irrigués (environ 50 Km durant 2016-2020 et 100 Km durant 2021-2025)*	Dans tout les PPI du gouvernorat	Améliorer l'accès de et vers les périmètres irrigués Encourager les camionneurs à expédier les marchandises dans des conditions de sécurité d'accès	X	X		30 000	Ministère chargé de l'agriculture (CRDA)
Etudes et aménagement de 450 km de pistes agricoles sans bitumage (quantité à identifier dans le cadre d'une étude en la matière)*	Dans tout le gouvernorat	Désenclaver les dites localités, faciliter l'accès aux services de base (CSB, écoles, ...), développer les activités économiques notamment l'élevage laitier et la collecte de lait, ...	X	X	X	45 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)
<b>Les axes ferroviaires</b>							
Modernisation (consolidation) des lignes ferroviaires entre les carrières de phosphate de Sra Ouertène projeté et Tajerouine (24 Km)**	Délégations de Tajerouine, Dahmani El et Ksour	Mettre à niveau le transport ferroviaire au profit des futures activités industrielles dans la zone (substances utiles, ciment, phosphate, produits chimiques,...) Subvenir au besoin de la future activité phosphatière (gisements de Sra Ouertène, laveries et usines chimiques...) en matière de transport. Valoriser et rentabiliser l'infrastructure ferroviaire par le transport d'autres produits fabriqués (carrelage, ciment, ...).		X	X	15 000	Ministère chargé du transport (SNCFT)
Création de nouveaux tronçons ferroviaires entre les carrières de phosphate de Sra Ouertène projeté et Tajerouine (2 tronçons : l'un entre les mines et la ligne existante au niveau d'El Ksour, l'autre entre la ligne existante au niveau Djérissa	Délégations de Tajerouine, Dahmani et El Ksour	Subvenir au besoin de la future activité phosphatière (gisements de Sra Ouertène, laveries et usines chimiques...) en matière de transport.		X	X	65 000	Ministère chargé du transport (SNCFT)

**Résumé**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
et le site d'implantation des laveries)**.							
Mise en place d'une nouvelle connexion ferroviaire vers la ville de Maknassy (Sidi Bouzid) pour accéder au port de Skhira***	Délégation d'El Ksour (tronçon entre les mines de Sra Ouertène et la limite du gouvernorat) parallèlement à la RR71	Satisfaire au besoin de la future activité phosphatière (gisements de Sra Ouertène, laveries et usines chimiques...) en matière de transport vers le port de Skhira (exportation). Favoriser le transport ferroviaire pour tout ce qui est exportation d'autres produits fabriqués (carrelage, ciment, ...) pour valoriser et rentabiliser l'infrastructure ferroviaire. Effet d'entraînement du développement régional en favorisant la croissance économique et l'intégration interrégionale (Le Kef, Kasserine, Sidi Bouzid)		X	X	70 000	Ministère chargé du transport (SNCFT)
Etude d'opportunité de remise en état de la ligne ferroviaire vers l'Algérie via Kalaât Snène	Délégations de Kalaât Snène et Kalaât Khasba	Consolider l'intégration économique maghrébine Favoriser l'exportation et améliorer les conditions d'implantation industrielle dans le gouvernorat. Valoriser et rentabiliser l'infrastructure ferroviaire par le transport d'autres produits fabriqués (carrelage, ciment, ...).	X			2 000	Ministère chargé du transport (SNCFT)

\* Coût unitaire de l'ordre de : 0,5 million de DT/Km de pistes bitumées ; 200 milles DT/Km de pistes dans les PI ; 100 milles DT/Km de pistes non bitumées.

\*\* Le coût unitaire d'un Km de voie ferroviaire est comme suit : Consolidée = 0,6 millions DT/Km ; Réouverte et réhabilitée = 1 million DT/Km ; Créée = 2,5 million DT/Km.

\*\*\* Le coût incorporé dans le plan-programme ne concerne que le tronçon entre les mines de Sra Ouertène et la limite du gouvernorat (28 Km d'un total de 180 Km entre Sra Ouertène et Maknassy, soit environ 16%). L'Etat doit considérer ce coût comme une partie du coût global de tout le tronçon ferroviaire entre Sra Ouertène et Maknassy.

**Résumé****2.3. Développement du transport**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
<b>Transport routier</b>							
Mise à niveau du poste frontalier de Sakiet Sidi Youssef : Buvette et restauration -Aire de repos -Eclairage public -Voirie et parkings -Espaces verts	Ville de Sakiet Sidi Youssef.	Améliorer les conditions du transit frontalier, contrecarrer la contrebande, favoriser l'intégration entre la Tunisie et l'Algérie	X			2000	Ministère chargé de l'Equipeement/Ministère chargé de l'intérieur
Mise à niveau du poste frontalier de Kalaât Snène : Aires de stationnement, éclairage public, voirie, embellissement de la route.	Ville de Kalaât Snène	Idem	X			2450	Ministère chargé de l'Equipeement/Ministère chargé de l'intérieur
Réalisation d'une plateforme logistique secondaire	Ville du Kef	Accompagner le développement économique prévisible (en offrant un service de transport multimodal qui relaye la plateforme projetée à Jendouba). En plus ce projet est déjà retenu par le SDARE du Nord-ouest.		X		1200	Ministère chargé du transport
Réalisation de 4 gares routières	Villes de Kalaât Snène, Djérissa, El Ksour et Nebeur	Améliorer le transport public interurbain		X		21 000	Ministère chargé du transport
Acquisition de 75 bus (transport urbain), 30 bus climatisés (transport interrégional) et 20 mi-bus	Tout le gouvernorat	Améliorer le transport public des écoliers et des voyageurs interurbain Encourager les excursions	X	X		40 000	Ministère chargé du transport (SRT)
Mise à niveau des sociétés de transport des marchandises et promotion d'une nouvelle société à Sers ou Dahmani	Villes du Kef, Tajerouine, Djérissa, et Sers ou Dahmani	Répondre à la nouvelle perspective de développement de l'activité économique prévisible dans le gouvernorat.	X	X		6000	Ministère chargé du transport / privés
<b>Transport ferroviaires</b>							
Aquisition de 4 locomotives et de 100 wagons de transport de phosphate*	Gouvernorat du Kef (le bassin minier précisément)	Subvenir au besoin de l'activité minière et phosphochimique en matière de transport entre les mines et les usines et vers le port de Skhira et entre les mines et le pôle phosphochimique Subvenir au besoin de la future activité phosphatière (gisements de Sra Ouertène, laveries et usines chimiques...) Valoriser le transport ferroviaire pour le transport		X	X	55 000	Ministère chargé du transport / SNCFT

**Résumé**

		d'autres produits fabriqués (carrelage, ciment, ...)					
Elaboration d'un plan directeur de déplacement urbain	Ville du Kef	Optimiser les déplacements dans la ville Décongestionner les axes viaires	X			100	Ministère chargé du transport/Commune

\* 4 locomotives de 30 million DT et 100 wagons de 25 million DT.

**Composante III. DEVELOPPEMENT DES SERVICES SOCIOCOLLECTIFS****3.1. Enseignement et formation professionnelle**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Renforcement du campus universitaire (y compris des foyers universitaires)	Délégation du Kef Est	Améliorer les compétences par le développement des filières et des spécialités universitaires et les adapter au besoin de la transition économique future du gouvernorat	X	X		10 000	Ministère chargé de l'enseignement supérieur
Création d'un Institut Supérieur des Technologies agroalimentaires	Ville de Sers	Améliorer les compétences dans les nouvelles filières agroalimentaires et appuyer le pôle industriel agroalimentaire	X			6 000	Ministère chargé de l'enseignement supérieur
Création d'une école supérieure des ingénieurs	Ville du Kef	Améliorer les compétences dans les nouvelles filières industrielles et économiques		X		10 000	Ministère chargé de l'enseignement supérieur
Création d'un lycée pilote avec internat	Ville du Kef.	Assurer une certaine équité régionale en matière d'accès à l'éducation de qualité (les lycées pilotes sont jusqu'à maintenant limités aux zones côtières). Amorcer une compétition pour l'excellence scolaire dans le milieu éducatif		X		6 000	Ministère chargé de l'Education
Création de 5 lycées secondaires	Délégations de Kef Est, Kef Ouest, Sakiet Sidi Youssef, Tajerouine et El Ksour.	Renforcement de l'éducation et rapprochement des établissements scolaires aux écoliers.	X			10 000	Ministère chargé de l'Education
Création des écoles préparatoires (2 <sup>ème</sup> cycle)	Délégations de Kef Est, Nebeur, Sakiet Sidi Youssef et Sers	Idem	X			6 000	Ministère chargé de l'Education
Création de 8 écoles de base (1 <sup>er</sup> cycle) et extension de 10 autres	Délégations de Kef Est, Kef Ouest, Dahmani, Nebeur, Sakiet Sidi Youssef, Kalaât Khasba, Djérissa et Sers.	Idem	X	X		10 000	Ministère chargé de l'Education

**Résumé**

Renforcement des bureaux d'emploi	Dans tout le gouvernorat (11 bureaux d'emploi)	Améliorer les conditions de travail et renforcer la capacité d'encadrement des demandeurs d'emploi		X		400	Ministère chargé de la Formation et de l'Emploi
Appui aux centres de formation professionnelle existants	Villes du Kef, Tajerouine et Sers	Mise à niveau des compétences dont le modèle économique proposé pour le développement et l'aménagement du gouvernorat aura besoin	X	X		3 000	Ministère chargé de la Formation et de l'Emploi
Création d'un centre de formation professionnelle dédié aux filières agroalimentaires	Ville de Sers	Offrir une main d'œuvre compétente dans le domaine des industries agroalimentaires	X			2 500	Ministère chargé de la Formation et de l'Emploi
Création d'un centre de formation professionnelle dédié à l'aquaculture lagunaire	Ville du Kef	Améliorer les compétences des pêcheurs et des aquaculteurs dans la gestion de leurs projets. Offrir une main d'œuvre compétente dans le domaine des industries agroalimentaires	X			3 000	Ministère chargé de la Formation et de l'Emploi

**3.2. Santé de base**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Etude d'opportunité de création d'un CHU en s'articulant avec l'Institut supérieur des sciences infirmières (Reconversion de l'HR du Kef)	Ville du Kef	Introduire les services médicaux spécialisés des CHU, améliorer la couverture sanitaire de toute la région du Nord-Ouest et soulager Tunis	X			250	Ministère chargé de la Santé / Ministère chargé de l'enseign. Supérieur
Renforcement de l'hôpital régional du Kef (augmentation du nombre de lits, renforcement des équipements et du personnel médical,...)	Ville du Kef	Améliorer l'encadrement sanitaire de la population des villes	X			4000	Ministère chargé de la Santé
Développement de l'hôpital de Circonscription (local) de Tajerouine et celui de Dahmani en hôpital régional.	Ville de Tajerouine	Subvenir aux besoins croissants en services hospitalier de la ville. Décharger l'HR du Kef	X	X		10000	Ministère chargé de la Santé
Renforcement des hôpitaux locaux du gouvernorat (augmentation du nombre de lits, renforcement des équipements et du personnel médical,...)	Villes de Dahmani, Sers, Nebeur, Sakiet Sidi Youssef et El Ksour	Améliorer l'encadrement sanitaire de la population des villes	X			3000	Ministère chargé de la Santé
Création des hôpitaux locaux dans les délégations qui n'en sont pas dotées.	Villes de Djérissa, Kalaât Khasba, Kalaât Snène	Améliorer l'encadrement sanitaire de la population des villes		X		10000	Ministère chargé de la Santé
Création d'un hôpital spécialisé pour	Ville du Kef	Améliorer l'encadrement sanitaire de la population des		X		3000	Ministère chargé de

**Résumé**

enfants		villes notamment les enfants. En plus, c'est un projet retenu par le CDARE du Nord-ouest.					la Santé
Renforcement des CSB et du centre de maternité (renforcement des équipements et du personnel médical,..)	Tout le gouvernorat	Améliorer l'encadrement sanitaire de la population rurale	X			1000	Ministère chargé de la Santé
Création d'une polyclinique multidisciplinaire de 50 lits (extensible)	Ville du Kef	Renforcer les services médicaux de haute spécialisation, orientés notamment aux populations aisées et aux visiteurs algériens. Diversifier les services sanitaires à côté du thermalisme.	X			20 000	Privés

**3.3. Eau potable et électricité**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2016-2020	2016-2020		
Projet d'amélioration de la desserte en eau potable du gouvernorat du Kef (l'étude du projet est en cours)*	Tout le gouvernorat	Améliorer les conditions de vie de la population rurale et contribuer à endiguer le fléau de la migration excessive vers les régions métropolitaines. Renforcer le réseau actuel par la mise en place de nouveaux réservoirs pour subvenir les besoins issues des extensions urbaines.	X	X		150 000	Ministère chargé de l'agriculture / SONEDE/CRDA
Branchement au réseau d'électricité **	Délégations de Kef Kalaât Snène, Kalaât Khasba, Sakiet Sidi Youssef et El Ksour, Nebeur et Tajerouine	Améliorer les conditions de vie de la population rurale et contribuer à endiguer le fléau de la migration excessive vers les régions métropolitaines.	X			6000	Ministère chargé de l'Industrie (STEG)

\* Y compris la création de forages. Une tranche urgente (2016-2020) est prévue pour :

- Alimenter les zones rurales de Sarkouna (Kef Est), Doaur Srat-Hmaizia (Kalaât Khasba), Ouled Zid El Hmarna-Ouled Slah-Ouled Mbarka et Oueslatia (El Ksour), Kouasdia-Graidia et Legouari-Sidi Baraket (Dahmani), Oued Ezzana et El Kol (Sakiet Sidi Youssef), Jezza (Tajerouine), totalisant ensemble environ 5740 habitants.

- Réhabiliter le réseau d'alimentation de toutes les villes du gouvernorat et les zones industrielles existantes, ...

- Réhabiliter les réseaux d'alimentation des zones rurales suivantes : El Haoudh, Ras El Haoudh Bou Yagoum-Garn El Halfaya (Tajeouine), Ouled Zid, El Afset-Lahouilet et Sbabha (El Ksour), Sidi Amor El Bkhairia (Sers), Aïn El Henchir (Nebeur), El Baten et El Baten Est (Dahmani), Sidi Medyen-Chtatla et Ghenjata (Le Kef et Nebeur).

A noter que le projet des grands axes de transfert des eaux du Nord est en cours d'étude actuellement et est proposé dans le cadre du plan de développement 2016-2020.

\*\* Les localités concernées sont : Ouled Yahia, Henchir Bou Osbana, et Henchir Bou Krallout à Sakiet Sidi Youssef. / Bled Jouaouda et Lalla Maïza à Nebeur / La zone de Berket Sidi Thabet et Gourbej Essid à El Ksour / La zone de Sidi Bou Rhanem à Kalaât Snène / ouled Moualla à Tajerouine / Henchir Zabra à Kalaât Khasba.



**Résumé****3.4. Poste et télécommunication**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2016-2020	2016-2020		
Création des centres de poste dans les 9 villages ruraux	Les villages ruraux dans tout le gouvernorat	Améliorer le service poste	X	X	X	3500	Ministère chargé des Technologies de communication (La Poste)
Projet d'unification de tarification du réseau GSM frontalier entre la Tunisie et l'Algérie (projet national à l'échelle de toute la bande frontalière tuniso-algérienne)	Les délégations frontalières (Sakiet Sidi Youssef et Kalaât Snène)	Réduire la tarification GSM dans les zones frontalières, empêcher les infiltrations illégales, améliorer la connectivité téléphonique	X	X		*	Ministère chargé des Technologies de communication (Tunisie Télécom)
Desserte par le réseau des fibres optiques à haut débit des zones industrielles et des espaces d'activités	Les villes ayant une zone industrielle ou espace d'activités	Améliorer la compétitivité des espaces d'activités		X	X	20 000	Ministère chargé des Technologies de communication (Tunisie Télécom)/Ministère chargé de l'Industrie

\* Coût non déterminé dans le cadre de la présente étude. Il incorpore les coûts d'établissement des séminaires, commissions techniques de travail, élaboration des études nécessaires et acquisition des équipements nécessaires....

**Résumé****3.5. Sport et culture et affaires de la famille**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Réalisation d'un complexe sportif de football	Villes de Tajerouine et Dahmani	Renforcer les établissements d'encadrement des jeunes et développer les sports collectifs et individuels dans la ville (surtout le football).		X		4 000	Ministère chargé de la Jeunesse et du Sport
Réalisation d'un complexe sportif (multi-sport)	Ville du Kef	Renforcer les établissements d'encadrement des jeunes et développer les sports collectifs et individuels. Valoriser les exploits réalisés par la région dans les compétitions sportives.	X			6 000	Ministère chargé de la Jeunesse et du Sport
Réhabilitation des terrains de sport (municipaux) : football et athlétisme	Dans toutes les Communes	Idem.	X	X		5 000	Ministère chargé de la Jeunesse et du Sport
Création de 4 salles de sport couvertes	Villes de Nebeur, Sakiet Sidi Youssef, Djérissa, et El Ksour	Idem.	X			5 000	Ministère chargé de la Jeunesse et du Sport
Réalisation d'un théâtre en plein air	Ville de Kef	Renforcer l'activité culturelle et surtout créer la base d'émergence du festival de Jazz qui a connu une réussite inédite dans sa première session en 2004.		X		4 000	Ministère chargé de la Culture
Renforcement des maisons de culture	Dans toutes les villes qui n'en disposent pas	Améliorer l'encadrement des jeunes, animation de la vie culturelle locale, permettre d'identifier les compétences culturelles.	X			5 000	Ministère chargé de la Culture
Création des établissements orientés à la jeunesse : maisons de cultures (Djérissa, Menzel Salem, Touiref), Centre estival et de camping (Sakiet Sidi Youssef), Centres de séjour..	Les villes de Djérissa, Menzel Salem, Touiref et Sakiet Sidi Youssef	Renforcement des équipements de loisir et de sport et améliorer l'encadrement des jeunes.	X	X		6 500	Ministère chargé de la Culture /Commune
Réalisation d'une piscine couverte au Kef, et piscine à ciel ouvert à Tajerouine et réhabilitation de la piscine de Sers.	Les villes du Kef, Tajerouine et de Sers	Renforcement des équipements de loisir et de sport et améliorer l'encadrement des jeunes.	X	X		8 500	Ministère chargé de la Culture /Commune
Création d'un complexe pilote pour l'enfance à Touiref, de trois espaces familiaux à Sakiet SY, Kalaât Snène et Dahmani	Les villes de Sakiet Sidi Youssef, Dahmani et Kalaât Snène	Améliorer le cadre de vie par la création des espaces de distraction familiaux		X		4 500	Ministère chargé de la famille

**Composante IV. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT****4.1. Environnement naturel**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
<b>Protection des sols</b>							
Aménagement de travaux de lutte contre l'érosion (CES) du sol sur 40000 ha prioritaires répartis sur 8 bassins versants*	Dans tout le gouvernorat (sites menacés) : Prioritairement dans les délégations Kef Est, Sers, Dahmani, Djérissa, Kalaât Khasba et Kalaât Snène	Protéger le potentiel productif du sol. Mobiliser les ressources en eaux de surface. Réduire l'envasement et la salinisation des barrages / réduire l'eutrophisation des aquifères / La protection contre les inondations des infrastructures en aval.	X	X	X	20 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)
Création des ouvrages de recharge des nappes	Dans les délégations ayant des nappes phréatiques surexploitées	Recharge des nappes surexploitées Améliorer l'intensification des périmètres irrigués autour des puits de surface.	X	X	X	5 000	Ministère chargé de l'agriculture
Projet intégré de lutte contre la désertification dans le Sud-ouest du gouvernorat	4 délégations (Tejerouine, Jerissa, Kalaât Snène et Kalaât Khesba).	Protéger le potentiel productif du sol. Protéger les ouvrages, équipements et la qualité de vie dans les villes et les zones rurales contre l'ensablement		X		8 000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)/Ministère chargé de l'Environnement
Elaboration d'une carte de risques de glissement de terrain	Délégations de Nebeur, Sakiet Sidi Youssef, Kef Est et Sers	Protéger la vie des habitants, protéger les équipements et les infrastructures, et conserver le sol.	X			300	Ministère chargé de l'Equipement / Ministère chargé de l'agriculture
Aménagement de protection contre les glissements de terrain*	Délégations de Nebeur, Sakiet Sidi Youssef, Kef Est et Sers	Protéger la vie des habitants, protéger les équipements et les infrastructures, et conserver le sol.		X		10 000	Ministère chargé de l'Equipement / Ministère chargé de l'agriculture
Protection des plaines contre l'eutrophisation	Délégations de Kef Est, Dahmani et Sers	Protéger la productivité des sols Eviter l'inondation des terres agricoles et la perte de production	X			6 000	Ministère chargé de l'agriculture
Elaboration d'un plan directeur pour l'exploitation des carrières et la réhabilitation des carrières abandonnées	Tout le gouvernorat	Rationaliser l'exploitation des carrières selon les priorités économiques et régionales / sécuriser les carrières abandonnées et leur intégration au paysage environnant /	X			200	Ministère chargé de l'environnement / Ministère chargé de l'équipement

**Résumé**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
<b>Protection des forêts</b>							
Développement des forêts : Aménagement et sauvegarde des forêts (20000 ha), Plantation de nouvelles superficies forestières (5000 ha de pin d'Alep), actions de recherche pour le, mise en place de dispositifs anti-incendies...	Délégations de Sakiet Sidi Youssef et de Nebeur et Sers	Améliorer la couverture forestière (nouvelles plantations, introduction de nouvelles espèces adaptées). Améliorer la gestion des domaines forestiers et sylvo-pastoraux (planification de l'exploitation). Lutte contre les maladies des arbres (par des actions de recherche).	X	X	X	20 000	Ministère chargé de l'Agriculture (DFG / ODESYANO)
Reforestation des terres sensibles à l'érosion (en montagne) et des forêts incendiées	Délégations de Nebeur, Sakiet Sidi Youssef, Sers	Re-végétalisation des espaces déforestés par les incendies et amélioration de la couverture du sol	X	X	X	5 000	Ministère chargé de l'Agriculture (DGF)
Création d'une antenne liée au centre spécialisé dans la lutte contre les incendies des forêts (proposée dans la ville d'Aïn Draham à Jendouba)	Délégation de Nebeur ou Sakiet Sidi Youssef	Renforcer la capacité de la région à faire face aux incendies qui touchent aussi bien des forêts que les biens publics et privés.		X		5 500	Ministère chargé de l'intérieur / Ministère chargé de l'Equipement
<b>Protection des ressources en eaux</b>							
Aménagement des travaux de recharge de la nappe phréatique	Délégations de Tajerouine, Djérissa, Dahmani et Sers	Recharger les nappes phréatiques, améliorer la qualité de leurs eaux, améliorer l'intensification des PI privés (autours des puits de surface...).	X	X		10000	Ministère chargé de l'Agriculture (CRDA)
Mise en place d'une Direction Régionale de l'ONAS (structures et équipements)	Ville du Kef	Conférer davantage d'efficacité dans la gestion des dossiers environnementaux dans la région dans une logique de décentralisation	X			4 000	Ministère chargé de l'Environnement
<b>Restructuration institutionnelle</b>							
Renforcement des structures chargées de l'environnement dans la région (Réorganisation, installation d'une Direction Régionale de l'Environnement, ressources humaines)	Ville du Kef	Conférer davantage d'efficacité dans la gestion des dossiers environnementaux dans la région dans une logique de décentralisation	X			1 000	Ministère chargé de l'Environnement

\* Exécution des ouvrages, banquettes mécaniques ou manuelles, correction des ravins, cordons en pierres sèches,... ainsi que l'aménagement agro-pastoral pour la consolidation des aménagements réalisés (plantation arboricole, pastorale et forestière..)

\*\* Les quantités d'aménagement et leur coût exacts, seront déterminés sur la base de la carte des risques à élaborer.

**Résumé****4.2. Environnement urbain et d'activités économiques**

Projet	Localisation	Justifications / Objectifs / Impacts	Echéance			Coût (mille DT)	Maître d'ouvrage
			2016-2020	2021-2025	2026-2030		
<b>Milieu urbain</b>							
Création d'une décharge contrôlée commune entre les 2 gouvernorats du Kef et Siliana	Au sud de la ville de Sers	Pallier à toute pollution des écosystèmes par les déchets solides.	X	X		15 000	Ministère chargé de l'Environnement (ANGED)
Création de 10 centres de collecte et de transfert des déchets domestiques (étude et réalisation)	Dans toutes les Communes sauf et Menzel Salem	Pallier à toute pollution des écosystèmes par les déchets solides.	X			7 000	Ministère chargé de l'Environnement (ANGED)
Projet de recyclage et de valorisation des déchets urbains	A installer dans l'une des délégations (site fera l'objet d'une étude)	Pallier à toute pollution des écosystèmes par les déchets solides. Valoriser les déchets produits		X		6 500	Ministère chargé de l'Environnement (ANGED)
Création des stations d'épuration des eaux usées urbaines*	Villes de Tajerouine-Djérisa, Dahmani-El Ksour Nebeur, Sakiet Sidi Youssef et Kalaât Snène,	Assurer une protection des villes et des exutoires (oueds, sebkhas..) et donc des nappes souterrains Développer le recyclage des eaux usées épurées vers l'irrigation (jardins urbains, fourrages, arboriculture) conformément à la loi en vigueur.	X	X	X	24 000	Ministère chargé de l'Environnement (ONAS)
Réhabilitation du réseau public d'assainissement	Villes de Nebeur, Sakiet Sidi Youssef, Kalaât Snène et Kalaât Khasba	Assurer une protection des villes et des exutoires (oueds, sebkhas..) et donc des nappes souterrains	X			17 000	Ministère chargé de l'Environnement (ONAS)
Projet de branchement des villes au réseau public d'assainissement	Villes du Kef, Dahmani et Tajerouine	Assurer une protection des villes et des exutoires (oueds, sebkhas..) et donc des nappes souterrains	X			2 000	Ministère chargé de l'Environnement (ONAS)
Projet d'assainissement des quartiers populaires de Bir Thelj, Bayadh et Oued El Aïn (5 <sup>ème</sup> projet)	Ville du Kef	Assurer une protection des villes et des exutoires (oueds, sebkhas..) et donc des nappes souterrains	X			1 500	Ministère chargé de l'Environnement (ONAS)
Consolidation (Réhabilitation et extension) de la station d'épuration existante	Ville de Kef	Faire face à l'évolution urbaine prévisible consécutive à la croissance démographique et le développement des activités économiques	X			6 500	Ministère chargé de l'Environnement (ONAS)
Protection des villes contre les inondations	Villes du Kef, Sers, Dahmani, Nebeur, Djérisa, Sakiet Sidi Youssef et Tajerouine	Amélioration des conditions de vie urbaine et protection des infrastructures publiques.	X			11 000	Ministère chargé de l'Equipement (DHU)
Création des parcs urbains	Dans toutes les communes	Amélioration du cadre de vie urbain	X			7500	Ministère chargé de

**Résumé**

	Sour	Créer des espaces de distraction et de détente					l'Environnement
<b>Activités économiques (industriel)</b>							
Préconiser des procédés de pointe pour le traitement de l'eau et son recyclage dans les laveries (Les digues à boues peuvent servir de solution provisoires).	Près des villes de Tajerouine-Djérisa	Atténuer préventivement les dégâts qui pourront être engendrés par les liquides boueux produits par les laveries de phosphate et économiser l'eau consommée à raison de 50%		X		10 000	Ministère chargé de l'industrie /Ministère chargé de l'Environnement / privés**
Aménager des dépotoirs du stérile (résidu de l'enrichissement du phosphate) et du phosphogypse produit dans l'usine de transformation de phosphate.	Près des villes de Tajerouine-Djérisa	Assurer une protection de l'environnement en prévision d'un développement urbain des villes qui vont abriter ce type d'activités. Améliorer le paysage des terrils (plantation d'arbustes..)		X	X	2 500	Ministère chargé de l'industrie / privés**
Branchement de la station touristique proposée à Hammam Mellègue à la station d'épuration de Nebeur (elle-même proposée)	Délégation de Nebeur	Protection des villes et des ressources naturelles contre la pollution (surtout les oueds, zones humides, nappes souterraines,...)		X		400	Ministère chargé du tourisme / ONAS
Création des stations d'épuration des effluents industriels	Zones industrielles de plus de 30 ha (Sers et El Mhamid)	Prétraitement avant le déversement dans le réseau d'assainissement public Protéger les exutoires naturels (oueds, sebkhas..) et donc des nappes souterraines Inscrire les entreprises industrielles dans une économie verte.	X	X		14 000	Ministère chargé de l'Environnement (ONAS) / Privés

\* Priorité (2016-2020) : Villes de Tajerouine-Djérisa, Dahmani-El Ksour. Ultérieurement (2021-2025) : les Villes de Nebeur, Sakié Sidi Youssef et Kalaât Snène